

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE : HARbour 1241*

SERVICE DE NUIT :

Administration : . . HARbour 1243

Rédaction : HARbour 3679

Gérant : HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Vol. XXIII — No 148
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique . . 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

Une alerte

Le terrain de jeux de l'Immaculée-Conception sera-t-il ouvert cette année?

Depuis quelques années — quatre ou cinq — dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, les PP. Jésuites ont organisé un terrain de jeux pour garçons de 8 à 16 ans inclusivement. Ce terrain de jeux prêt par les autorités municipales et situé dans le parc LaFontaine est resté ouvert pendant la plus grande partie des vacances.

Le succès de cette entreprise paroissiale s'est affirmé dès le début, si bien que, depuis deux ou trois ans, la ville a trouvé utile de lui verser une somme de cinq cents dollars.

L'an dernier, à l'ouverture, les inscriptions dépassaient le chiffre de cent cents; elles ont atteint tout près de quinze cents dans le cours des vacances. Et la fréquentation quotidienne égale sensiblement le chiffre des inscrits. Cela s'explique par le fait que l'on donne aux enfants le goût de jouer, qu'on les attire. Les Pères de l'Immaculée-Conception délèguent à la direction de ce terrain de jeux deux de leurs sujets désignés en raison de leurs aptitudes naturelles et de leur entraînement. De plus, on engage deux ou trois surveillants, à un prix très modique, choisis, eux aussi, pour les mêmes raisons que les deux moniteurs religieux.

On trouve avec cette subvention minime, grosse de souscriptions particulières, d'organiser des concours, de distribuer des prix, de procurer les balles, bâtons, ballons, etc., de les entretenir et de les remplacer. En divisant la somme fournie par la ville par le nombre des usagers du terrain de jeux, on arrive au montant minime de trente-trois cents et un tiers par tête. On touche ainsi du doigt l'une des merveilles de la coopération.

Cette année, dès maintenant, soit avant l'ouverture du terrain de jeux, les inscrits dépassent le chiffre de huit cents; en tenant compte de la progression ordinaire au cours de l'été, ils devraient atteindre facilement seize ou dix-sept cents.

Les petits joueurs ne viennent pas de la seule paroisse de l'Immaculée-Conception, mais des paroisses avoisinantes et parfois des paroisses éloignées. Ce qui montre, soit dit en passant, le succès qui couronnerait la décentralisation de cette oeuvre si nécessaire, l'établissement d'organisations semblables dans toutes les paroisses, selon une idée qui nous est chère et que nous ne cessons de prôner ici.

De plus, les recrues de l'organisation proviennent de la classe d'enfants le plus à plaindre: ceux dont les parents ne vont pas à la campagne et qui n'ont point, non plus, la bonne fortune de figurer sur la liste des colonies de vacances. Laissez à eux-mêmes, ils n'ont que la rue et sa promiscuité pernicieuse pour partage. Quand on leur apprend à jouer, non seulement on les soustrait aux emprises de l'oisiveté, mais on développe harmonieusement leur organisme, on les renforce. On pratique, de la sorte, pour le compte des autorités municipales, une économie difficile à apprécier, fort malheureusement; car si cette appréciation était possible, le chiffre apparaîtrait fantastique. Prévenu contre la maladie par la robustesse qu'il a acquise au terrain de jeux, le petit joueur n'ira, devenu grand, ni aux incurables ni aux sanatoria, ni aux hôpitaux, où il coûterait à la ville quelques dollars par jour pendant des mois ou des années.

Aussi bien est-ce une économie véritable que la ville effectue en distribuant ainsi des subventions (elle a raison de veiller à ce que son argent soit distribué à bon escient, à s'assurer que le placement soit productif. Il serait criminel de jeter cet argent au hasard, de le confier à une organisation inefficace ou non qui le dépenserait en pure perte). Les terrains de jeux sont autre chose, dans l'idée des gens sérieux qui se rencontrent même à l'hôtel de ville, qu'un moyen de flatter les électeurs et les électrices, de leur extorquer des suffrages; ils sont aménagés en vue d'une double fin sociale: la soustraction des enfants aux dangers de la rue, matériels comme moraux, et le renforcement de leur organisme, en offrant à leurs ébats un milieu bien aéré et bien ensoleillé et hors de tout péril.

Or, le terrain de jeux n'est guère autre chose qu'un musée d'appareils, où passent les enfants qui vont, comme dans la chanson, trois petits tours et puis s'en vont, à moins qu'ils ne soient en contact avec une organisation qui les forme au jeu. En d'autres termes, le terrain de jeux n'accomplit pas sa fin, ne rend pas ce qu'il devrait, ne constitue pas un placement pleinement fructueux sans une organisation du genre de celle de l'Immaculée-Conception ou, encore, du genre de celle de Notre-Dame-de-Grâce. (La, c'est l'idée qui ne saurait être atteinte dans les paroisses de ressources modestes). Cela, les protestants l'ont compris qui opèrent dans plus d'un terrain de jeux, qui ont créé à proximité des terrains de jeux des classes de vacances et qui, grâce à cette générosité, chez eux native, mais qui ne saurait être imitée par ceux qui n'ont rien — *nemo dat quod non habet* — se préoccupent de la santé des enfants en ajoutant aux jeux le complément d'une diète tonifiante, des distributions périodiques de lait et de brioches.

Il est hors de question de donner cette année de l'extension à ces terrains de jeux organisés. La ville crie famine. Elle crie tellement famine que, de fait, les Pères de l'Immaculée-Conception ont été officiellement avisés que la subvention municipale devait être suspendue. Depuis, nous informons-t-on au moment même où nous écrivons ces lignes, la ville s'est ravisée. Elle ne laissera pas périr une oeuvre aussi florissante. Tant mieux! Nous tenons à donner, en terminant, des notes qui prouvent qu'on ne saurait colorer le geste de la ville de favoritisme envers un groupe, une paroisse ou une localité, si elle répète sa subvention. Nous avons dit tantôt que les enfants venaient d'un peu partout; les entrées, dont on nous communique aussi à l'instant une analyse, font foi que les enfants se recrutent dans une quinzaine de paroisses à la ronde: l'Immaculée-Conception, Saint-Stanislas, Saint-Louis de Gonzague, Saint-Sacrement, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Louis de France, Sainte-Agnès, Sainte-Marguerite-Marie, Sacré-Coeur, Saint-Eusèbe, Nativité (Hochelaga), etc., etc.

Louis DUPIRE

Chronique

Musique fantaisiste

Au dernier congrès de la Canadian Medical Association, à Toronto, un médecin mélomane a versé au musée des violons d'Ingres de sa profession, — il y a des médecins qui ne se bornent pas à faire de la médecine et qui ont des passe-temps intellectuels, si d'autres font des affaires, trouvant moyen de perdre en vitesse le peu d'économies qu'ils ont faites à guérir les gens, — toute une série de symphonies qu'il a composées à loisir. Elles sont d'inspiration médicale. Ainsi ce compositeur, — il est de Hamilton, — a trouvé moyen de bâtir une symphonie en quatre parties intitulée: Poème symphonique sur l'Influenza, dont chacune por-

te ce titre: Symptômes préliminaires; — développement du mal; — crises; — convalescence. Nous imaginons ainsi la trame du morceau.

Premier mouvement: frissonnant avant-coureur de la maladie, qui secoue l'influenza; courants d'air froid le long de l'épine dorsale; frilosité. Des clarinettes au son perçant font des trilles de plus en plus aigus, symbolisent les frissons; des piccolo ajoutent leurs tremolos. Une trompette renifle, un cornet toussote. Des roulements de tambours annoncent l'approche redoutable du mal. Second mouvement: le mal se développe. Une cithare détaille les incidents d'un mal de tête violent; des cymbales éternuent; des gongs font une musique tour à tour éclatante ou assourdissante; celle des bourdonnements d'oreilles; des sons stridents de cul-

vers se heurtent dans un jazz effréné; un hautbois qui chancelle mime l'étourdissement du malade. Cymbales et trompettes redoublent d'éternuements; une contrebasse joue des notes bizarres et inquiètes. Le malade va-t-il mourir? Troisième mouvement: les crises se multiplient; hautbois, clarinettes, flûtes, piccolo, trompettes, cors anglais et cordes grincent, sifflent, hurlent, mènent un tapage de tous les diables, auquel cymbales et tambourins ajoutent leurs accès d'éternuements interminables. Des bois mènent une sarabande; c'est l'abandonnée transpiration du malade. Des sons lancinants de flûtes qui faussent et de clarinettes qui glapissent traduisent les douleurs névralgiques dont le grippé est criblé. Tout l'orchestre est en délire, les sons les plus tumultueux se heurtent, l'air est déchiré, la grosse caisse bat l'appel au médecin, la petite caisse insiste que l'issue du mal, ce sera l'apaisement du carnet de chèque du patient, quand auront passé l'infirmière, les médecins, le pharmacien, et tutti quanti. Un déluge de sons criards inonde l'auditoire; c'est que le patient sue à grosses gouttes et que la crise est au paroxysme. Quatrième mouvement: voici la convalescence; faibles sons expirants d'une flûte malade; d'autres flûtes jouent un air gai lointain, presque imperceptible. Une clarinette pousse de petits gloussements d'aise; la fièvre est tombée, l'homme est las, mais ne souffre plus. Sons de cymbales de plus en plus assourdis. Le chœur des violons s'élève, joue des bribes de pastorale. Des piccolo murmurent des airs languoureux. Les cuivres bourdonnent légèrement, des hautbois exécutent un air vif, la petite caisse se tremousse; voici l'ensemble final du rétablissement, où le malade boitille d'abord, puis sent ses jambes s'affermir, pousse des soupirs de contentement, se reprend à vivre, aspire au grand air, exécute des pas de gigue traversés de temps à autre de rappels à la prudence. Joie de vivre, de se sentir libre, de jeter à tous les diables potions, mouchoirs, châles, couvertures, d'enjoigner patte le médecin qui vient de présenter sa note grave, très grave. Dernières mesures: le convalescent ferme la fenêtre, aux nombreux courants d'air, jette la note au panier et se verse un verre de scotch, histoire de se remonter.

Est-ce cela que le médecin a mis en musique? Imaginons-le, même si nous ne savons distinguer un démol d'un bécarré, un sol d'un mi, et si nos souvenirs de solfège sont vagues, si vagues. . .

Si le journaliste, maintenant, allait se mêler à ses heures de loisir, de jeter sur le papier une symphonie sur la conférence impériale d'Ottawa, qu'est-ce qu'il mettrait bien, sinon des points d'orgue, — ou des points d'ordre, — des soupirs, de grands éclats de trompettes, toute une série de notes dispersées, sans portée, abouissant à une intenable cacophonie, celle des sons discordants des diverses délégations, dominés par les coups de tambour répétés de M. Bennett, puis à un immense silence, — le vide des délibérations impériales. Ça s'intitulerait: Humbug.

Pierre KIROUL

Bloc-notes

Ce dossier

Ni les ministres, ni la presse ministérielle, nous ne rappellerons hier encore, ne paraissent très pressés de renseigner le public sur l'étendue réelle des dettes non acquittées du gouvernement provincial. Comme la question est d'intérêt général, on ne trouvera pas mauvais que nous continuions de fournir les quelques renseignements qui nous viennent de droite et de gauche.

Cette fois, nous détachons la note suivante d'un courrier de Saint-Michel-des-Saints, paru dans l'Action populaire, de Joliette, le 23 juin:

On avait annoncé que le 15 courant, devait se faire la paie des travaux de chômage, sur le chemin de parc national, de Saint-Michel-des-Saints à Saint-Donat.

Ces travaux, sous la direction de M. Beaudet, contremaître, ont commencé dans les premiers jours de novembre 1931 et ont été suspendus vers le 3 février 1932. Les travailleurs attendent ainsi depuis près de huit mois pour recevoir leur salaire du gouvernement.

Il est vrai que nous traversons une crise monétaire; mais un gouvernement ne doit jamais être assez pauvre, pour tant retarder à payer ses dettes, à l'égard des chômeurs surtout.

Puisque l'ouvrage a été exécuté, le paiement est obligatoire et quand il faut payer, un gouvernement, qui est censé représenter la plus haute autorité financière, au pays, ne devrait pas faire travailler à long crédit, encore moins se faire tirer l'oreille pour faire honneur à ses affaires.

Les patates

Il devait être question des patates à la prochaine Conférence économique. Le Progrès du Golfe et l'Évangéline, tous les deux publiés dans des régions où la culture de la pomme de terre est très développée, le rappelaient récemment.

Si nos députés, disaient particulièrement l'Évangéline du 27 juin, pouvaient obtenir, par exemple, la levée de cet embargo qui empêche nos hommes de terre de s'introduire sur le marché anglais, nous aurions beaucoup moins à redouter des catastrophes comme celle de cette année, où nous avons vu des fermiers obligés de rester avec leur récolte sur les bras ou forcés encore de les sacrifier à des prix dérisoires qui suffisaient à peine à rembourser le producteur de ce qu'il avait payé pour ses engrais. Et beaucoup, il faut bien le dire, n'ont même pas eu cette chance!

Or pendant ce temps l'Angleterre achetait ses patates des pays européens. Sans doute il ne faut pas crier à l'injustice! Les Anglais ne sont pas tenus en conscience à se nourrir de produits canadiens. Mais il semble que l'on pourrait donner aux Canadiens, à moins d'objections graves qui ne semblent pas exister dans l'occurrence, le droit de concourir avec les autres. Or ce malheureux embargo nous ferme le marché anglais complètement!

Les Anglais prétendent, si nous ne nous trompons, que nos patates peuvent leur apporter une bûche dangereuse. Nos entomologistes disent qu'il n'en est rien. La question a fait l'objet d'assez vifs débats à Londres. Elle sera probablement reprise à Ottawa.

Elle est d'importance considérable pour certaines régions; elle l'est indirectement pour toutes.

Précisions

Il est question d'un projet de referendum sur le point de savoir si l'Etat libre d'Irlande désire ou non rester dans le Commonwealth des nations britanniques. Le projet serait d'abord soumis à l'Assemblée législative de Dublin. Une dépêche d'hier qualifiait de républicain le promoteur de la motion, M. Frank McDermott. La Gazette de ce matin attribue le même qualificatif au second, M. McKeown (ou Mac-Keon). En l'espèce, républicain signifie partisan de M. de Valera et la Gazette conclut assez logiquement de ce fait supposé que la proposition n'a pas dû être faite sans l'agrément de celui-ci. En fait, M. McDermott a été élu comme indépendant et n'a point manifesté depuis de sympathie particulière pour le gouvernement, et M. McKeown est l'un des membres en vue du groupe Cosgrave.

O. H.

Au jour le jour

Les lapins d'Ottawa

Une agence de nouvelles mande télégraphiquement d'Ottawa qu'un joueur de golf de cette ville, en faisant sa partie, a bel et bien tué un lapin au lieu de réussir le coup qu'il tentait, c'est-à-dire faire couler sa balle dans le douzième trou au parcours.

Pour extraordinaire qu'elle paraisse de prime abord, cette nouvelle n'en doit pas moins être authentique. Celui qui la raconte fournit en tout cas des suffisants détails pour qu'on l'accepte comme telle: le nom du joueur, M. A. W. M. Mullen, le nom du club, l'Ottawa Hunt and Golf Club, les circonstances de cet exploit cynégétique autant qu'imprévu: comme le joueur frappait sa balle avec force, le malheureux lapin s'est élané de derrière, ce qu'en termes de golf on appelle une embûche. La balle et le lapin se sont rencontrés.

Ce qui ajoute certes à la vraisemblance de cette histoire, pour ceux du moins qui connaissent Ottawa, c'est que certains parcs de cette ville, notamment la colline parlementaire, sont infestés de lapins. Ces rongeurs sont devenus tellement nombreux dans les bosquets et les fourrés qui entourent le Parlement, par exemple, que le président de la Chambre des Communes, M. W. George Black, s'est permis, le printemps dernier, de leur faire la chasse.

Un matin d'avril ou de mai, la chasse présidentielle a été particulièrement abondante: en six coups de revolver, à ce qu'on a dit, M. Black avait abattu six lapins.

Il faut avouer que ces six lapins méritaient bien ce sort misérable — misérable en autant que les lapins eux-mêmes étaient concernés. N'étaient-ils pas, ces six lapins, qui devaient être originairement de garenne, en train de ronger à belles dents le peu de verdure que l'hiver laisse subsister en face des appartements parlementaires du speaker? Simple supposition que nous faisons là, en disant qu'il devait s'agir de lapins de garenne. En l'occurrence, la garenne natale de ces rongeurs ou de leurs ancêtres — car les lapins qui pullulent aujourd'hui sur la colline parlementaire ont dû naître dans ces mêmes parages — pouvait bien n'avoir été

autre chose que la cour ou le hanger d'un citoyen d'Ottawa. Ces lapins devaient être en rupture, non pas de dents, mais de clôture.

En tout cas, ce matin-là, ils étaient en train de brouter, de la largeur de leur langue peut-être, la verdure parlementaire. Mais le speaker n'entendait pas laisser endommager plus longtemps ses pelouses renouées.

A la fin du siècle qui a précédé celui-ci, M. George Black fut de la course à l'or dans le lointain pays du Yukon. C'est même comme cela qu'il est devenu député du Yukon et c'est probablement là-bas qu'il a appris à tirer si habilement du revolver. Il en tire encore avec une suffisante précision, car, à ce qu'on a dit, c'est au revolver, une arme du calibre 22, à une distance de soixante verges au moins, qu'il a tiré sur les lapins. En six coups, il en abattait six.

Des gens sceptiques se demanderont comment il a pu se faire que six lapins soient restés bêtement à servir de point de mire à M. Black après une première détonation du revolver vengeur. Il n'en est pas moins vrai que des gens ont vu — ils l'ont affirmé en tout cas — les six lapins dans les glacières de la présidence.

Est-il possible, après cela, de ne pas croire en la dextérité de M. Black, le speaker des Communes, comme tireur au revolver?

Dans le temps, cette partie de chasse du speaker a donné lieu, au Parlement fédéral, à toutes sortes de commentaires. Des gens ont prétendu que M. Black avait moins en vue de protéger la verdure de la colline inspirée ou de se procurer de la viande pour préparer un civet, que de ménager une surprise au premier ministre. Dans la coulisse on entendait dire que M. Bennett, s'ilôté par la conférence économique interimpériale — surtout si celle-ci donnait d'heureux résultats — ne demanderait pas mieux que d'accepter un siège à la Chambre des Lords. M. Black, disait-on, aurait eu l'intention d'offrir les peaux de ses lapins à M. Bennett, en guise d'hermine. Du lapin parlementaire canadien, ça vaut bien du menu vair. Et c'est du rude lapin, que celui d'Ottawa.

D'autres gens plus malveillants sont allés jusqu'à écrire dans les journaux d'Ottawa que M. Black n'avait pu tuer six lapins sur la colline parlementaire, parce qu'il n'y a pas de lapins à cet endroit. Ces gens-là n'ont jamais fréquenté les jardins qui entourent le Parlement, ou, alors, c'est qu'ils ne savent pas voler.

Il n'est pas un chroniqueur parlementaire qui ne soit prêt à témoigner là-dessus, pour avoir vu, maintes et maintes fois, des lapins sautiller sur les pelouses, précisément dans le voisinage des appartements de M. Black. Des pages de la Chambre des Communes pourraient ajouter qu'ils ont souvent cherché, mais en vain, à en capturer.

L'aventure qui vient d'arriver au joueur de golf d'Ottawa démontre que les lapins outaouais ne se contentent plus de peupler les fourrés de la colline parlementaire, mais qu'ils sont en train d'envahir la région. S'ils allaient devenir un fléau comme cela s'est produit autrefois en Australie!

Heureusement qu'une conférence impériale se tient à Ottawa des le mois prochain. Si nos représentants ne peuvent s'entendre avec les délégués australiens à propos du contingentement du blé, du tarif sur le beurre, sur une politique générale en général, ils pourront toujours bien se renseigner sur les moyens de protéger les pelouses parlementaires ou outaouaises contre les lapins. Ça serait tout de même un résultat heureux. Et la conférence aurait au moins fait quelque chose.

Emile BENOIST

S. E. Mgr Brunault

Le Souverain Pontife vient d'adresser au vénérable évêque de Nicolet, S. E. Mgr Brunault, un témoignage personnel et direct de haute sympathie. Cette lettre a été remise au vénéré prélat au milieu des fêtes qui groupent autour de lui, à l'occasion du cinquantième de son ordination sacerdotale, le délégué du Saint-Père, de nombreux évêques, son clergé et ses fidèles.

Nous joignons de loin nos très respectueux hommages et nos félicitations aux hommages et aux félicitations qui montent de toutes parts vers le digne jubilaire.

Puisse-t-il, de longues années encore, servir l'Eglise et notre pays!

DEMAIN

Vendredi, 1er juillet, fête de la Confédération, le "Devoir" ne paraîtra pas. Nos bureaux resteront fermés toute la journée.

Samedi, le "Devoir" paraîtra dans l'avant-midi.

SAMEDI:

Le "Devoir" publiera une lettre d'Europe de M. Alcide Ebray, ancien ministre résident de France: "De Herriot à von Papen — En France: De Tardieu à Herriot — Ministère radical et gouvernement de gauche — En Allemagne: De Brüning à von Papen — L'ennemi allemand — Catholicisme, conservatisme et nationalisme.

Pour neutraliser le non-paiement des annuités foncières par l'Etat libre d'Irlande

Le gouvernement britannique percevra une somme égale au moyen d'impôts spéciaux sur les exportations irlandaises — M. de Valera consultera-t-il le peuple?

LONDRES, 30. (S.P.C.) — Le gouvernement britannique prendra sans tarder des mesures pour neutraliser le non-paiement des annuités foncières par l'Etat libre d'Irlande. Il percevra une somme égale aux annuités au moyen d'impôts spéciaux sur les exportations de l'Etat libre.

L'Etat libre devrait verser aujourd'hui même aux commissaires de la dette nationale de Grande-Bretagne la moitié des annuités foncières irlandaises, soit 1,500,000 livres. A Londres, on est convaincu que le président de Valera n'a nullement l'intention de faire ce versement.

Le gouvernement soumettra aux Communes dès la semaine prochaine un bill frappant certains produits de l'Etat libre de droits douaniers destinés à produire 3,000,000 de livres par an. Ce bill sera traité comme un projet d'urgence. Le gouvernement n'a toutefois fourni aux Communes aucune précision sur les droits qu'il compte appliquer. On conjecture qu'il supprimera sans délai les tarifs préférentiels appliqués à l'Etat libre. La mesure serait, sous bien des rapports, semblable à l'ancien bill pour le recouvrement des réparations allemandes.

LES IRLANDAIS VOTERONT-ILS?

DUBLIN, 30. (S.P.C.) — On croit que le projet du gouvernement britannique de frapper de droits douaniers certaines exportations de l'Etat libre forcera le président de Valera à consulter le peuple au moyen d'une élection générale.

Certains hommes d'affaires pensent que le projet du gouvernement britannique pourrait gravement affecter les exportations de l'Etat libre, dont 96 pour cent sont à destination de la Grande-Bretagne.

Une conférence mondiale sur la question monétaire

LONDRES, 30. (S.P.A.) — Une communication officielle annonce que, grâce au travail du premier ministre MacDonald à la conférence de Lausanne, une conférence mondiale sur la question monétaire aura lieu à Londres bientôt.

La Confédération à Londres

M. Ferguson donne ce soir un grand banquet auquel assisteront les délégués à Ottawa — Réception demain après-midi

Londres, 30. (S.P.C.) — Le haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, M. G. Howard Ferguson, donne ce soir un banquet où l'on remarquera parmi les quelque 500 invités représentant toutes les parties de l'Empire, S. A. R. le prince de Galles, MM. Stanley Baldwin, Walter Runciman, président du Board of Trade, et J. H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les Dominions. Ce dîner aux délégués de la Grande-Bretagne à la conférence économique impériale d'Ottawa, prendra la place du dîner annuel de la fête de la Confédération, qui est un des événements de l'année dans le monde officiel à Londres. Les discours, qui porteront naturellement sur la conférence impériale, seront irradiés et retransmis par les postes canadiens. Plusieurs cérémonies marqueront demain la célébration de la fête de la Confédération à Londres. Le haut commissaire et Mme Ferguson recevront demain après-midi à Canada House.

Adversaire travailliste

Le Pas, Manitoba, 30 (S.P.C.) — M. N. S. McDonald a été choisi comme adversaire travailliste du premier ministre Bracken, dans la circonscription du Pas. Le chef des travaillistes à l'Assemblée législative, M. John Queen, participera à la campagne électorale de M. McDonald.

La conférence approche

Il faut lire le "Devoir" pour être au courant — Abonnement spécial de 3 mois

La prochaine conférence impériale approche. Elle sera nécessairement une importante conférence économique au cours de laquelle les différentes parties autonomes de l'Empire britannique tenteront de s'entendre pour pallier aux difficultés que suscite la crise mondiale qui les affecte à des degrés divers. Cet événement aura de grandes répercussions sur les affaires de notre pays, par conséquent sur les affaires de tous. Il est nécessaire, pour tout homme sérieux, d'être au courant des pourparlers d'Ottawa. Selon son habitude, le "Devoir" devra fournir à ce sujet des détails de première importance avant, pendant et après la conférence, comme nous l'avons déjà dit.

Pour faciliter la réception de notre journal à ceux qui s'éloignent de Montréal et la banlieue durant les mois d'été, nous offrons un abonnement par poste au prix spécial de 3 MOIS POUR \$1.25, payable d'avance.

Nos lecteurs qui partent en villégiature voudront profiter de cette aubaine.

Nous acceptons aussi des abonnements à versement de \$2.00 pour 4 mois, afin de favoriser ceux qui ne peuvent payer leur année complète du même coup.

Prière d'adresser toute remise au journal: LE DEVOIR, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal. (Service des abonnements).

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos d'une traduction

Toronto, June, 25th, 1932
The Editor,
430 Notre-Dame Street East,
Montreal.

Dear Sir:—
I have had forwarded to me a copy of your paper of June 23rd containing a nasty attack on myself as the person responsible for issuing some advertising literature in French in a small part of which appeared a very bad French translation or rather a wording which is not French at all.

I refer to the article signed by a Mr. Paul Anger headed "L'actualité — Parisien French" in which he criticizes an advertisement of a new book on the Law of Real Property (Immovables) of the late W. de M. Marler, published by my company.

Mr. Anger apparently has a pet theory and this seemed to him a splendid opportunity to air it. I understand what he means when he uses the expression "Parisien French". I heard of that long ago and indeed have even met a few ill-informed Ontario people who really believed such an absurdity.

However, at the risk of spoiling Mr. Anger's pet theory, it is only fair to myself to explain that the portion of the advertising he refers to in the second paragraph of his article was written by a French Canadian member of the legal profession. Mr. Anger describes it as "solennel", "creux", "recherché".

Mr. Anger advocates that we in Ontario should get French Canadians to write our advertising material. I agree with him. Consequently I requested a service of a French professional member of the legal profession. What more would Mr. Anger advise me to do? Yet he describes that gentleman's language as "solennel", "creux", "recherché".

We have an expression in English. "We are damned if we do and we are damned if we don't". Mr. Anger has not bothered to find out whether he was fair or not but has jumped to a conclusion which is not correct.

As to the second part of my advertising, that is simply an atrocity at which even as poor a French scholar as myself would weep.

After getting all the rest of my advertisement, not only written, but also proof read by a French Canadian gentleman in Montreal I asked my advertising agents here in Toronto to secure from the Post Office the official French wording to be used on a business reply post card so that everything would be

most correct.
The Post Office advised them that there was no official wording either French or English. My agents telephoned me, after business hours, to tell me this and to say that they had a French translation written for another customer by a Mr. Paquet, a former resident of Montreal. Assuming that it would be correct, I told them to use it without showing me a proof because there was no time!

Of this part of my advertising Mr. Anger has every right to complain, but was it necessary for him to do so in such a rude manner? He even goes so far as to advise Quebec people not to deal with Ontario firms. Vive l'entente cordiale!

Fortunately, his little picture of the sad meeting of officials of my company wherein we complain of no response from Quebec is not true. He accuses his compatriots of the legal profession of the same bad manners displayed by himself which is also not true.

Instead, our response from Quebec has been, as usual, good. It is true that a few of our French Canadian customers have written pointing out this bad mistake but they have written like gentlemen, which, of course, they are.

After having lived all too short a time in Montreal and after many years of business relations with residents of Quebec Province, I have frequently fought their battles in arguments with others who know little about French Canada. My sympathy with the viewpoint of the Quebec people would be badly shaken by Mr. Anger's attack on me if I did not know that it does not represent the true feeling of well informed people there.

I do, however, object very much to Mr. Anger's deliberate attempt to harm my company in the eyes of our customers. It is unfair, unethical, and unchristian and altogether contrary to the spirit of the splendid address given in Toronto a few months ago by your proprietor, Mr. Bourassa, at a meeting of the Catholic Truth Society, an address to which I listened with great pleasure.

Hoping that Mr. Bourassa was sincere in his condemning unfair and unchristian actions I will ask you to give this response prominence equal to that given Mr. Anger's attack.

You will note that I have carefully refrained from writing this in French. Were I to do so myself I would probably make some mistake and I fear to incur Mr. Anger's displeasure. Were I to ask a French Canadian member of the legal profession to translate it for me it would be called "solennel", "creux", "recherché". I therefore must ask someone on the staff of Le Devoir to translate it feeling sure it will then be acceptable to Mr. Anger and not dubbed "Parisien French".

Yours sincerely,
B.E. HARRISON,
Manager,
Burroughs & Co. (Eastern), Ltd.
Toronto.

300 enfants au Camp David

L'Institut Bruchési, dont le travail efficace contre la tuberculose est bien connu, continue cette année, en dépit de ses ressources restreintes, sa belle oeuvre des camps de santé pour les enfants pauvres vivant en contact avec des parents tuberculeux.

Mardi prochain, 5 juillet, un groupe de 300 de ces enfants, tous âgés de 6 à 12 ans, quittera la gare de l'Avenue du Parc, un peu après 8 heures du matin, par wagons spéciaux du Pacifique Canadien, pour se rendre à Shawbridge, d'où des autobus les conduiront au Camp David, situé à 8 milles plus loin, au sein des verdoyantes collines qui font l'orgueil de cette saine et pittoresque région.

Ce groupe considérable de jeunes enfants voyagea accompagné d'une cinquantaine de surveillantes, dirigées par Mlle A. Deland, directrice du Service Social de l'Institut Bruchési, sous les auspices duquel est organisé ce camp de santé. Le Dr Corrigan, directeur des Camps de Santé de l'Institut, fera aussi le voyage afin de voir à l'installation de ses jeunes protégés.

Le séjour de ces enfants au Camp David se prolongera durant six semaines, après quoi ils seront rendus à leurs familles. Ils vivront durant cette période une existence saine et vivifiante qui leur permettra de refaire leurs forces et de mieux réagir ensuite contre les dangers de la tuberculose auxquels ils sont exposés.

Cadavre d'un aviateur

Westport, N.E., 30. — Des pêcheurs ont retrouvé hier le cadavre de l'aviateur Walter H. Little, de Newton, Mass., dont l'avion s'est perdu il y a quelques mois comme il tentait de traverser la baie de Fundy. On l'a identifié par une licence de pilote et une photographie trouvée dans ses goussets. Le cadavre était en décomposition avancée et la tête manquant.

Fêtes jubilaires

S. S. le pape Pie XI envoie une lettre de félicitations à S. E. Mgr Brunault

Nicolet, 30. — L'une des plus grandes joies qu'a éprouvées S. E. Mgr J. S. H. Brunault, deuxième évêque de Nicolet, à l'occasion du cinquantenaire de son ordination sacerdotale hier, fut la réception d'une lettre autographe de Sa Sainteté le Pape Pie XI, le félicitant de ses cinquante années de prêtre et de dévouement à l'Eglise. La lettre, en latin au public prenant part à la fête religieuse, fut traduite en français. Une bourse de \$35,000 fut ensuite offerte à Son Excellence par ses ouailles. Le sermon de circonstance fut prononcé par S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, à la messe solennelle célébrée par le chanoine F. S. Saint-Germain. Mgr Courchesne a fait une revue de la longue vie de Mgr Brunault et a fait ressortir le rôle qu'il a joué dans la vie spirituelle et intellectuelle. Ce zèle lui a mérité une réputation de luttant pour la prédominance des principes solides et d'une moralité ferme.

Mgr Courchesne a aussi fait observer que Mgr Brunault a toujours manifesté un constant dévouement pour les prêtres de son diocèse, ce qui lui a valu en retour un filial attachement de leur part.

La cérémonie religieuse fut suivie d'un grand banquet au séminaire. M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, représentait le gouvernement fédéral, tandis que le gouvernement provincial était représenté par M. J. E. Perrault, ministre de la voirie, et M. Hector Laferté, ministre de la colonisation. On remarquait aussi M. Rodolphe Lemieux, sénateur, ancien député de Nicolet.

Mgr Brunault naquit à Saint-David le 10 janvier 1857. Après avoir été ordonné prêtre le 29 juin 1882, il devint évêque titulaire de Tuburua et coadjuteur de Mgr Elphège Gravel, premier évêque de Nicolet, le 30 septembre 1899 et il fut consacré évêque le 27 décembre de la même année. Mgr Brunault fut nommé évêque de Nicolet le 28 janvier 1904, dix-neuf ans après la formation du diocèse qu'il avait servi pendant un si grand nombre d'années.

Deux arches de triomphe étaient érigées, en face du presbytère, l'autre devant l'Ecole Normale. Grâce au dévouement de M. Georges Caron, la façade et les parterres du palais épiscopal s'ornaient de près de 1,500 ampoules électriques multicolores. C'était, de plus, fête civique, et tous les citoyens de la région participaient à la manifestation.

Mgr le délégué apostolique était arrivé la veille au soir, à bord du char particulier de M. R. J. Manion, ministre des chemins de fer, mis gracieusement à sa disposition par ce dernier pour tout le trajet.

Pendant que les cloches carillonnaient joyeusement, lançant leurs accords graves dans l'air clair, en face de la paisible rivière dans la quelle se mirent un cortège royal de dignitaires ecclésiastiques, revêtus des ornements de leur dignité, défilaient, derrière la croix, à travers une haie humaine, pour se rendre à la cathédrale. Le peuple s'agenouillait partout.

Les représentants de l'autorité civile précédaient. On remarquait le chapitre diocésain, ainsi que les délégués de toutes les communautés de la province: M. le chanoine De Gougeon, Pierreville, M. Dionis Gélinais, P.D., G.S., Trois-Rivières, chanoine Letendré, Sherbrooke, chanoine Rochon Jovial, Pierreville, chanoine Lucien Hébert, curé de la cathédrale de Nicolet, Mgr Alf. Côté, P.D., Arthabaska, Mgr N.-S. Devoy, Manchester, Mgr J. Benziotti, secrétaire de la légation apostolique, chanoine Melancon, Drummondville, J. Gignac, Québec, Avila Roch, Supérieur des Missions Étrangères, J. Hamel, Saint-Norbert, C.-S. Hamel, Saint-Zéphirin, R. P. A. Joyal, Cap-de-la-Madeleine, représentant le R. P. P. Bourassa, provincial des Oblats, R. P. S. Bellavance, représentant le provincial des Jésuites, R. P. Ambrose, provincial des Franciscains, R. P. P. Bacon, Bourbonnais, représentant les Dominicains, R. P. P. Lacroix, les Trappistes, R. P. P. Le Texier, les Pères de Montfort, R. P. Caver, les Pères du Saint-Sacrement, MM. A. Lajoie, O. Moreau et Jeannotte, représentant les Sulpiciens, des Pères Blancs d'Afrique, etc., etc.

Le défilé s'engagea, en quittant les parterres de l'évêché, sous une arche décorée d'inscriptions comme celles-ci: "Vive Pie XI", "Vive Mgr Cassulo", "Des anges au visage angélique effleuraient gracieusement des fleurs naturelles dont les pétales frais tombaient devant les dignitaires."

A la cathédrale

L'intérieur du temple sacré offrait un coup d'oeil féerique. Les religieuses de l'Assomption l'avaient décoré avec un goût délicat. L'autel resplendissait de lumière. Le chiffre symbolique 50 tranchait avec ses couleurs douces. Des guirlandes de fleurs prétaient leur parfum délicat à l'odeur mystique de l'encens.

MILLET ROUX & LAFON LIMITEE

Produits Scientifiques Sélectionnés et Instruments pour la médecine et la chirurgie
ont l'honneur d'aviser le Corps médical qu'ils ont ouvert leur magasin d'exposition
1215, rue Saint-Denis
Tél. MARquette 8495
Instruments chirurgicaux de GEN-TILE & CIE de Paris.
Electricité médicale des établissements CHENAILLE, de Paris.
Rayons X des établissements R. CASSEL, de Paris.
Matériel et mobilier de salles d'opération et d'hôpital.
DEVIS SUR DEMANDE SERVICE

Sur un trône se tenait Mgr le délégué apostolique, assisté de Mgr Zéphirin Lahaye, P.D., supérieur du Séminaire de Nicolet, et de Mgr Antonio Camirand, P.D., V.G. A côté de lui S. E. Mgr R. Villeneuve, assisté de M. l'abbé Bernier, et de M. l'abbé Robert Cormier, deux de Québec. Le jubilaire occupait un autre trône, du côté opposé. Il était accompagné de son frère, Mgr C.-E. Brunault, et de Mgr Onil Milot, P.A.

M. le chanoine F.-A. Saint-Germain officia, assisté de messieurs les abbés C.-E. Saint-Germain, curé de Sainte-Monique, et Gaston Dubé, curé de Ste-Angele, comme diacre et sous-diacre. Les servants étaient des ecclésiastiques du Séminaire: MM. les abbés J.-B. Cava, Alide Bellemare, Ant. Letendré, A. Boissonneault, M. l'abbé G.-E. Roberge, de l'évêché, agissant comme maître de cérémonie.

Des petits pages, portant boucles et bas aux couleurs papales, évoluaient autour des évêques: ce sont: Jean-Jacques Saint-Pierre, Maurice Dunaime, Roger Therrien, Emile Beauchesne, Gaston Bourbeau.

Programme musical

La chorale, sous la direction de M. E.-H. Châtillon, exécuta avec succès une messe à trois voix de Luciano Refice. Les solistes furent MM. Alex. Houle, l'abbé Vanasse, du Séminaire, le notaire Wilfrid Denis. Les parties grégoriennes furent rendues par la chorale des Pères de Montfort.

A l'issue de la cérémonie, sur demande expresse du jubilaire, on chanta un cantique qui avait été rendu lors de son ordination. Les paroles sont de Sœur Saint-Pierre d'Alcantara, religieuse de la Présentation, sœur de Mgr Brunault, et la musique de Mgr C.-E. Brunault, son frère. Sœur Saint-Pierre était présente, ainsi qu'une autre de ses sœurs, aussi religieuse. A l'offertoire, *Sacerdos et Pontifex*, à 4 voix, de Raffi.

Le soliste du cantique fut M. l'abbé L. Fontaine, du Séminaire, tandis que la chorale des Frères des Ecoles Chrétiennes chantait le refrain. M. l'abbé Théobald Tessier touchait l'orgue.

La nef et les galeries débordaient de fidèles et des membres des diverses communautés religieuses: Frères des Ecoles Chrétiennes, Pères de Montfort, Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, Srs du Précieux-Sang, Sœurs Grises avec leurs orphelins et leurs orphelines, Sœurs de la Sainte-Famille, etc.

M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, représentait le gouvernement fédéral, et M. J. E. Perrault, ministre de la voirie, celui de Québec. On remarquait aussi parmi les laïques invités officiels: M. P. E. Blondin, président du Sénat, M. le sénateur Rodolphe Lemieux, M. le sénateur Jacques Bureau, MM. J. A. Savoie et L. Dubois, respectivement député provincial et député fédéral de Nicolet, Aimé Boucher, M.P., et Antonio Elie, M.P.P., Yamaska, Wilfrid Girouard, M.P., Drummond-Arthabaska, H. N. Biron, maire de Nicolet, etc.

Les évêques présents étaient: Nosseigneurs Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, Osiar Gagnon, évêque de Sherbrooke, Francis Kelly, d'Oklahoma, A. O. Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières, J. A. Papineau, évêque de Joliette, J. F. Decelles, évêque de St-Hyacinthe, Michael J. O'Brien, évêque coadjuteur de Kingston, Ont., N. S. Boyle, évêque de Pittsburg, Penn.

PETITES AFFICHES

— Tarif —
TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous — La même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MARIAGES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

Auto à vendre

ESSEX 1928 avec licence. Bons pneus (6 rims) "top" neuf, freins remis à neuf, \$125 comptant. S'adresser à 6981 St-Vallier, le soir après 6 heures. Dollard 8130.

Pour apprendre les langues

Apprenez par vous-mêmes: anglais, italien, espagnol, allemand, russe, etc., avec la célèbre méthode Linguaphone. Pour démonstration et renseignements, adressez-vous au Professeur A. Dumas, Linguaphone, 3393 rue Ste-Famille, Montréal. Tél. BELair 4472. 27-7-32

FEMME DEMANDEE

Femme demandée pour travail domestique, trois personnes, bon chef-sol. S'adresser à 26, Le Devoir.

Ménagère demande emploi

Ménagère, dans la trentaine, ayant plusieurs années d'expérience, désire se placer dans un presbytère où elle pourrait faire l'ouvrage seul. S'adresser au "Devoir", case 30. 5-3-32

F.-X. Ross, évêque de Gaspé, David Joseph Scollard, premier évêque du Sault-St-Marie, J. E. Limoges, évêque de Mont-Laurier, Geo. Courchesne, évêque de Rimouski; Mgr l'archevêque d'Ottawa était représenté par Mgr J. Charbonneau, P. A., vicaire général. Toutes les communautés de la province étaient représentées.

Un programme réussi

Le programme des fêtes fut parfaitement réussi. Il avait été préparé depuis un an par Mgr Antonio Camirand, P.D., V.G. Il se divisait en deux parties principales. Ce fut d'abord la messe solennelle à la cathédrale St-Jean-Baptiste. Les invités se réunirent ensuite dans le vaste réfectoire de l'Ecole Normale, où ils furent les hôtes des Sœurs de la Présentation de Nicolet. C'est là que les représentants de l'Etat présentèrent leurs hommages au jubilaire, tout en soulignant le rôle prépondérant de notre évêque pour la sauvegarde de notre race.

Fréquentation scolaire

Québec, 30. (D. N. C.) — Au cours de la dernière année scolaire, 21,458 enfants ont fréquenté les 12 classes de la Commission Scolaire Catholique de Québec. Ce sont là quelques-uns des chiffres intéressants la classe (voir rapport annuel du recensement fait par M. l'abbé Henri Laberge, visiteur dans les écoles sous le contrôle de la Commission). Sur les 21,458 élèves inscrits, il y avait 20,378 de langue française et 1,080 de langue anglaise. Sur ce nombre, 10,868 garçons et 10,590 filles.

Déficit

Québec, 30. — La Commission scolaire catholique de Québec termine son année fiscale 1931-32 avec un déficit de \$45,816.78. C'est la première fois depuis plusieurs années que l'équilibre financier est ainsi rompu. La crise s'est donc fait sentir là comme ailleurs. Cependant, grâce aux économies des années précédentes, les commissaires puiseront dans les profits accumulés et ne seront pas obligés d'emprunter pour payer cette dette.

M. Antoine M. Taschereau, secrétaire-trésorier de la Commission, a présenté hier soir le rapport financier de la Commission.

Décès de M. A. Durault

Granby, 30. — M. Albert Durault est décédé hier à Granby à l'âge de 53 ans et cinq mois. Il laisse dans le deuil, entre son épouse née Goyette, un fils, Georges, avocat; deux filles, Madeleine et Rachel; deux sœurs, Mme Barbin et Mlle Cécile Durault, de Kingsley Falls; un frère, M. J. D. Durault, de Montréal; des belles-sœurs, Mmes Leddy Delaney, L. P. Provencier et Mlle Maria Goyette, ces deux dernières de Montréal; quatre beaux-frères, M. M. Goyette, de Montréal, et MM. Delphis, Adélaïde et Pierre Goyette, de Magog.

Les funérailles auront lieu à 9 heures à l'église Ste-Famille de Granby.

M. J.-E. Bédard

Québec, 30. (D. N. C.) — M. J. E. Bédard, comptable licencié et liquidateur, est de nouveau président de la Commission Scolaire catholique de Québec. M. Bédard remplace à ce poste le commandeur Joseph Picard, dont tout Québec regrette la disparition. Son élection, qui n'était pas attendue dans le public, a eu lieu hier soir à une séance spéciale de la Commission que présidait M. le commandeur J. E. Chapleau.

Sandino mettra fin à la guerre d'embuscade

Mexico, 30 (S.P.A.) — Le général Augustino Sandino licenciencia armée et mettra fin à la guerre d'embuscade qu'il livre depuis longtemps au gouvernement du Nicaragua si les négociations qui viennent d'être entreprises donnent des résultats et si les fusiliers marins américains évacuent le pays: telle est la déclaration faite aujourd'hui par le Dr Pedro Jose Zepeda, son représentant à l'étranger.

"Un beau et bon livre"

FLATTEUSE APPRECIATION DE LA REVUE DES LECTURES
On connaît la sévérité de la Revue des Lectures, de Paris, que dirige M. l'abbé Bethléem. Ce qu'il recommande peut être lu de confiance, et un très grand nombre de personnes, dans le monde entier, se guident sur ses jugements.
Voici la flatteuse appréciation de cette revue sur le livre de M. R.

M-S-LAFAYETTE
16 JUILLET
French Line
Allez en Europe par le Havre — Nouvelles réductions — Cuisine merveilleuse — Tout confort — Votre agent vous renseignera gratuitement
A. LABELLE, 1196 Place Phillips, Montréal, Canada. Tél. MARquette 2361

Allez à Sherbrooke par train spécial

Un train spécial pour Sherbrooke partira de la Gare Windsor vendredi le 1er juillet à 1 heure de l'après-midi, heure solaire, à l'occasion du Congrès de l'A.C.J.C. Le public est invité à profiter de ce train spécial, tout en encourageant l'A.C.J.C.
Prix du billet aller et retour, \$4.65. S'adresser au secrétariat de l'A.C.J.C., 840 rue Cherrier, Tél. FRontenac 6310.

Où l'on retrouve le Vieux Monde
Murray Bay
(La Malbaie)
Tous détails au bureau des billets en ville, 384 rue St-Jacques. MARquette 4721.

La Malbaie! Le luxe d'une plage moderne contrastant avec les charmantes coutumes du Dix-septième Siècle. Golf, Équitation. Excursions dans une campagne pittoresque. Service rapide via Québec, Ste-Anne de Beauséjour, Baie St-Paul, Les Éboulements et St-Irène.

CANADIEN NATIONAL

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi!" — dirait La Fontaine

Notaires HARBOR 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est — Montréal

Professeur Tél. Plateau 6717
Cours préparatoire du professeur
René Savoye, I.C., I.E.
Bachelier de arts et sciences
Cours classiques, commerciaux, leçons privées
BREVETS
1448 RUE SHERBROOKE OUEST

Le troisième tirage est prêt

POUR CEUX QUI VEULENT PROPAGER L'ENCYCLIQUE CARITATE CHRISTI
Le troisième tirage de l'Encyclique Caritate Christi est enfin prêt. Nous avons commencé à expédier les commandes déjà reçues.
Que ceux qui veulent propager cette Encyclique s'empressent donc de la commander.

Les prix sont très bas: 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, franco, \$3.50 le cent, \$15.00 les cinq cents, \$25.00 le mille, port en plus dans ces derniers cas.

Adresser toutes les commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. HARBOR 1241).

peut être lu par tous." Rappelons que Sir Wilfrid Laurier, Canadien, dont la lecture est recommandée par cette grande revue française, et qui convient admirablement comme livre de récompense, est en vente au service de librairie du Devoir, franco par la poste et au comptoir \$0.75.

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
G. Vandelac, Jr. Tél. BELair 1717 Alex. Gouz

NOS SERVICES
SALONS MORTUAIRES
ASSURANCE FUNÉRAIRE
DIRECTION DE FUNÉRAILLES
AMBULANCES PRIVÉES
Tél.: PLateau 7-9-11
LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES
JOS. JEANNOTTE, Président, L.-E. COBERTOIS, Gérant-Général
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST

Docteurs, Consultez !!!
les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X
Toute l'électricité médicale
—Gallois & Cie—
Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouges
Lampes spécialisées pour salle d'opérations.
—Établissements G. Boultin—
Instrumentation Diagnostique
—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.
Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande.
PAUL CARDINAUX, D.S.C.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

Auto à vendre
ESSEX 1928 avec licence. Bons pneus (6 rims) "top" neuf, freins remis à neuf, \$125 comptant. S'adresser à 6981 St-Vallier, le soir après 6 heures. Dollard 8130.

Pour apprendre les langues
Apprenez par vous-mêmes: anglais, italien, espagnol, allemand, russe, etc., avec la célèbre méthode Linguaphone. Pour démonstration et renseignements, adressez-vous au Professeur A. Dumas, Linguaphone, 3393 rue Ste-Famille, Montréal. Tél. BELair 4472. 27-7-32

FEMME DEMANDEE
Femme demandée pour travail domestique, trois personnes, bon chef-sol. S'adresser à 26, Le Devoir.

Ménagère demande emploi
Ménagère, dans la trentaine, ayant plusieurs années d'expérience, désire se placer dans un presbytère où elle pourrait faire l'ouvrage seul. S'adresser au "Devoir", case 30. 5-3-32

Quelques-unes des visiteuses qui nous viendront à l'occasion de la conférence d'Ottawa: à gauche, Mme J. H. Thomas, la femme du secrétaire d'Etat pour les Dominions; à droite, la vicomtesse Hailsham, la femme du secrétaire d'Etat pour la guerre, photographiée avec Mlle Domini Lawrence, une enfant qu'elle a eue de son premier mariage.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: VENDREDI, 1er juillet 1932.

Précieux Sang de N.-S. Jésus-Christ.

Lever du soleil, 4 h. 09.
Coucher du soleil, 7 h. 46.
Lever de la lune, 1 h. 40.
Coucher de la lune, 6 h. 26.

Nouvelle lune, le 3, à 5 h. 20 m. du matin.
Premier quart, le 10, à 10 h. 7 m. du soir.
Pleine lune, le 17, à 4 h. 6 m. du soir.
Dernier quart, le 25, à 8 h. 41 m. du matin.

— DEMAIN —

BEAU, PUIS PLUVIEUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 75.
Minimum 55.
Même date l'an dernier 82.
Même date l'an dernier 61.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.51. 11 heures a.m. 29.48.
Midi 29.45.
Chiffres fournis par la Maison M.-J. de
Masié 1610 St-Denis, Montréal.

M. Roosevelt ne sera vraisemblablement pas choisi au premier tour de scrutin

M. Garner semble avoir les meilleures chances d'être élu candidat à la vice-présidence — L'attitude des États sur la prohibition — Les autres articles du programme démocrate

Chicago, 30 (S.P.C.) — L'hésitation des 36 délégués du Missouri à appuyer le Missourien James A. Reed et la rumeur de marchandages de ces délégués avec la délégation de l'Illinois favorable à M. Melvin A. Traylor, et avec celle du Texas, favorable à M. John R. Garner, rendent hasardeuses la conjecture d'une élection du gouverneur Franklin D. Roosevelt dès le premier tour de scrutin, comme candidat à la présidence, ainsi que la conjecture d'une obstruction soudaine des adversaires de M. Roosevelt.

Après avoir décidé à une très forte majorité de se prononcer pour l'abrogation de la prohibition, la convention procède aujourd'hui à l'adoption des autres articles du programme démocrate. Après un vif débat elle a adopté une clause demandant l'établissement d'un "tarif de concurrence" seulement "pour assurer des recettes".

Après avoir décidé à une très forte majorité de se prononcer pour l'abrogation de la prohibition, la convention procède aujourd'hui à l'adoption des autres articles du programme démocrate. Après un vif débat elle a adopté une clause demandant l'établissement d'un "tarif de concurrence" seulement "pour assurer des recettes".

Programme politique

Le programme politique que le comité des résolutions a soumis à la convention est court par rapport à ceux du passé. Il est probable que les articles suivants auront le sort des articles relatifs à l'abrogation de la prohibition et au tarif douanier:

Réduction de \$1,000,000,000 des dépenses fédérales et invitation aux États à pratiquer des réductions proportionnelles chez eux; Abrogation du pouvoir présidentiel de modifier les tarifs douaniers; Opposition catégorique à l'annulation des dettes de guerre; Établissement d'une assurance-chômage et de pensions de vieillesse, sous les lois des États. Réduction des intérêts des hypothèques sur les exploitations agricoles; développement des coopératives agricoles; réglementation des excédents de récoltes; Maintien d'une saine monnaie; convocation d'une conférence internationale pour étudier la réévaluation de l'argent; Traitements généraux des vétérans.

Les bourses d'études du Col. Ste-Marie

Les dix vainqueurs

Le Père Prêtre des études du Collège Sainte-Marie, vient de faire connaître le résultat du concours d'admission aux études classiques, organisé par l'Association des anciens élèves de cette institution.

Comme on le sait, dix bourses d'études, donnant droit à une réduction de cinquante dollars sur les frais d'inscription, sont attribuées, chaque année, aux dix meilleurs candidats qui se présentent au concours d'admission au Collège Sainte-Marie.

Voici les noms des heureux vainqueurs: Bernard LeSage, 195, rue Mont-Royal est; Jean-Jacques Hamel, 3433, rue DeLorimier; Marie-Joseph Demers, 1895, rue Masson; Jacques Fortin, 4323, rue Bordeaux; Germain Brien, 1954, rue Rachel est; Bernard Hébert, 912 Blvd St-Joseph est; Paul Charette, 2001, rue Marie-Anne est; André Vigneault, 1186 rue Maisonneuve; Louis Lapointe, 1690 Blvd Saint-Joseph est; Jean-Jacques Mercier, 3542 rue Dorion.

Jusqu'au 1er septembre

La Commission universitaire a reçu ce matin la réponse de M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, à sa demande d'extension de son existence. Non seulement M. Taschereau permet à la Commission de continuer son travail pendant un mois, comme elle le demandait, mais il l'autorise à poursuivre son travail pendant les deux mois de vacances et à ne lui soumettre son rapport que le 1er septembre. L'on sait que la Commission universitaire devait tout d'abord, en vertu de l'arrêté ministériel, faire parvenir son rapport à M. Taschereau pour demain, le 1er juillet.

L'Etat libre ne paiera pas

Dublin, 30 (S.P.C.) — Le gouvernement de l'Etat libre déclare officiellement qu'il ne paiera pas aux commissaires de la dette de Grande-Bretagne la moitié de l'annuité foncière qui échoit aujourd'hui, soit 1,500,000 livres.

Londres, 30 (S.P.C.) — Le secrétaire d'Etat pour les Dominions, M. J. H. Thomas, a annoncé aux Communes cet après-midi que l'Etat libre d'Irlande ne paiera pas la moitié d'annuité foncière qui échoit aujourd'hui. Il a annoncé qu'il soumettra lundi, à la Chambre, des mesures relatives à la situation que cause l'acte de l'Etat libre.

Le retour à la terre

Le cabinet provincial signe l'entente avec Ottawa

Explications de M. Laferté

Québec, 30 (D.N.C.) — A l'issue de la séance du cabinet au cours de laquelle les ministres ont signé l'entente avec Ottawa relativement à la politique de retour à la terre, M. Hector Laferté a expliqué aux journalistes le fonctionnement du système désormais en vigueur.

Un comité formé d'officiers du ministère de la colonisation, des représentants des chemins de fer et du Dominion Land Settlement Branch verra à faire le choix des aspirants colons. Le comité prendra des renseignements de la part de gens capables d'en donner et aucune famille indésirable ne sera acceptée.

Des bureaux provisoires seront ouverts dans les municipalités qui acceptent le projet. Aucune municipalité n'est obligée d'accepter ce plan. Si elles le font, elles contribueront pour \$200 par famille qui sera placée.

Déclaration de M. Laferté

M. Laferté, que nous avons rencontré ce matin, nous a fait la déclaration suivante:

Faute d'un arrangement plus satisfaisant, nous allons accepter la proposition du gouvernement fédéral pour placer un millier de chômeurs sur la terre. Nous aurions désiré soustraire les municipalités à l'obligation de contribuer \$200 par famille. Mais, comme le gouvernement d'Ottawa tient à cette contribution, il ne nous reste plus qu'à souscrire aux termes que l'on nous propose, afin de ne pas faire perdre à notre province le bénéfice du montant de \$214,000 qui nous est offert.

Il y a peu de municipalités rurales qui ne paient pas, deux ou plusieurs familles de chômeurs. Et ces familles de chômeurs, habituées à la vie rurale, seraient particulièrement aptes à réussir sur la terre. Si les municipalités où elles vivent sont incapables de souscrire le montant de \$200 exigé par Ottawa, ces familles se trouvent exclues du projet, et c'est infiniment regrettable.

On nous reproche d'avoir été lents à accepter la proposition du gouvernement fédéral. Mais ne vaut-il pas la peine de faire un effort pour obtenir une modification des plans, afin de pouvoir inclure toutes ces excellentes familles rurales, dans le projet de colonisation?

Invitation aux municipalités

Toutes les demandes ne pourront être considérées que le jour où l'aurait reçu des conseils municipaux une résolution à l'effet qu'ils consentent à souscrire \$200 par famille, pour le nombre de familles qu'ils voudront bien m'indiquer. Dans l'impossibilité où je me trouve d'écrire à nos municipalités je suis heureux de me servir de la voix de la presse pour prier chaque municipalité de la province de me faire connaître au plus tôt si elle consent à souscrire \$200 par famille.

On devra me dire en même temps le maximum de familles que chaque municipalité désire placer. Il reste entendu que nous ne pouvons placer que les chômeurs. Je conseille aux municipalités qui sont favorables au projet de passer des résolutions pour marquer le nombre de chômeurs qu'elles sont disposées à aider de cette manière. En vertu de l'arrangement à être adopté avec Ottawa, un comité sera nommé composé d'officiers de mon département, des représentants des chemins de fer ainsi que du Dominion Land Settlement Branch.

Le choix des aspirants

Le choix des aspirants sera fait avec le plus grand soin possible par les officiers de mon département afin de ne diriger aucune famille d'indésirables vers nos centres ruraux. Et cette première sélection sera ensuite révisée par les membres du comité qui seront juges en dernier ressort.

Aucune partie de la contribution fédérale, provinciale et municipale ne peut être dépensée pour l'achat de terre, conformément au règlement d'Ottawa. En conséquence, le département sera obligé de placer, aux conditions ordinaires du billet de location sur les terres de la Couronne, tous ceux qui auront été choisis par le comité. Or, il faut prendre garde que toutes les terres de la Couronne sont loin d'être propres à la culture et qu'il faudra nécessairement diriger ce mouvement vers les grands centres de colonisation, sauf exception lorsque les circonstances le justifient.

Ceux qui seront choisis devront se mettre une chose en tête: c'est que ni le gouvernement fédéral, ni le gouvernement provincial, ni la municipalité ne s'engage nécessairement à souscrire six cents dollars dans tous les cas. Le maximum est fixé à \$600. Mais il n'y a pas de minimum et l'assistance pourra être arrêtée en tout temps pour des raisons majeures.

De plus, les montants ne seront payés qu'au fur et à mesure des travaux exécutés et approuvés. Il se peut que des chômeurs aillent sans retard s'installer sur des lots sans passer par les formalités

Une entente sur les réparations

Un comité spécial travaille à la rédiger à Lausanne — Un autre comité prépare la conférence économique de Londres à laquelle les États-Unis participeront — Que paiera l'Allemagne?

Lausanne, 30 (S.P.C.) — Un nouveau comité spécial que les principales puissances ont chargé de rédiger une entente sur les réparations continue de travailler, après avoir siégé toute la nuit. Les chefs des délégations doivent se réunir ce soir pour recevoir un rapport de ce comité. Ils se réuniront plus tôt au besoin.

Le comité en question est chargé d'établir une entente sur la question des réparations. Un second comité formé hier soir s'occupera de questions économiques et financières, et constituera un comité préparatoire à la conférence économique de Londres en octobre. Les États-Unis ne participent pas à la conférence de Lausanne, mais ils ont manifesté l'intention de participer à la conférence économique projetée.

Il est décidé que l'Allemagne ne peut pas payer. Il n'est même plus question d'une reprise possible des annuités de réparation. Le principal problème, c'est de déterminer quelle dernière somme l'Allemagne sera tenue de payer. Il paraît que cette somme comprendra la contribution de l'Allemagne à la caisse commune pour la restauration économique de l'Europe. Le reste sera mis de côté en attendant que soient négociés, ainsi qu'on l'espère, de nouvelles ententes avec les États-Unis sur les dettes de guerre. Ce point soulève des difficultés. Les Français, paraît-il, veulent subordonner l'acceptation d'une entente sur les réparations au règlement des dettes de guerre avec les États-Unis.

A la conférence d'Ottawa

MM. Amery et Malcolmson représenteront les Associated Chambers of Agriculture

Londres, 30 (S.P.C.) — M. L. C. M. S. Amery, ex-secrétaire d'Etat pour les Dominions, et M. V. A. Malcolmson représenteront les Associated Chambers of Agriculture à la conférence économique impériale d'Ottawa. M. Amery, qui est le vice-président de l'organisation, est un champion du développement du commerce interimpérial par l'établissement de tarifs préférentiels. Il a beaucoup voyagé à travers les Dominions britanniques et dans le Proche-Orient. Il est bien connu au Canada, car il a épousé une Canadienne, Mlle Florence Greenwood, de Whitby, Ontario, la sœur de lord Greenwood. M. V. A. Malcolmson est le trésorier des Chambers of Agriculture.

Disparition de Pierre Meunier

On nous prie d'annoncer que Pierre Meunier, âgé de 14 ans, est disparu de chez lui depuis mardi après-midi à 4 h.

Il mesure 5 pieds, 5 pouces, pèse 100 livres environ. Ses cheveux sont blonds, ses yeux bleus, son teint blanc avec taches de rousseur. Il portait au moment de sa disparition un complet gris bleu, des souliers de sport bruns et une chemise kaki.

L'enfant peut revenir en toute confiance à la maison. Pour renseignements ses parents on honore Meunier, à la "Presse" ou chez lui au No 353 Mont-Royal ouest. Téléphone: DOLLARD 6641.

Par le port de Churchill

Prince-Albert, Sask., 30 (S.P.A.) — Les directeurs du Board of Trade viennent de déclarer qu'un importateur anglais bien connu dont ils ne veulent pas révéler le nom se propose d'expédier à tous les dix jours une consignment de beurre, d'œufs et de volailles par le port de Churchill.

Manifestation de chômeurs

Kirkland Lake, Ont., 30 (S.P.C.) — Quatre cents chômeurs ont fait hier une démonstration à travers les rues de la ville, après quoi ils ont présenté au conseil de ville une pétition où ils demandent du travail avec un salaire de \$4 par jour, deux repas par jour pour tous ceux qui ne pourront pas se procurer de travail, de la nourriture, des vêtements, du combustible et de l'eau, les services gratuits d'un médecin et l'assurance-chômage non contributoire.

Je viens d'énumérer et dans l'espérance que tout s'arrangera. Ce serait une erreur qui pourrait leur être fatale et je les invite d'une façon très pressante à ne pas courir de risques. Qu'ils soumettent leurs demandes au bureau de leur localité d'abord. Finalement, c'est le comité qui décidera de leurs cas et qui les avisera en conséquence.

Les nouvelles gardes-malades

L'Université de Montréal a décerné 133 diplômes ce matin — Les conseils du vice-recteur et du doyen de la Faculté de médecine aux nouvelles diplômées

"N'oubliez pas que les chômeurs sont nombreux, que les salaires sont en général réduits de 10 pour cent et que la maladie est souvent plus fréquente chez les personnes pauvres et qu'en conséquence vous serez peut-être obligées d'accepter des sacrifices d'argent en exerçant à votre tour les fonctions de gardes-malades". C'est là l'avertissement que donnait ce matin aux 133 nouvelles gardes-malades des divers hôpitaux affiliés à l'Université de Montréal, qui ont reçu leur diplôme universitaire, M. le Dr Louis de Lotbinière-Harwood, doyen de la Faculté de médecine de l'Université.

A son tour, Mgr A. V. J. Plette, recteur de l'Université, qui présidait la cérémonie, a sanctionné les paroles du doyen de la Faculté de médecine et a invité les gardes-malades à ne pas s'abandonner au caprice, à ne soigner que raisonnablement et intelligemment leurs intérêts et à placer par-dessus tout le devoir. "Ayez l'ambition d'être une valeur", dit-il. Tous deux ont aussi remercié les professeurs des diverses écoles de gardes-malades dans les hôpitaux. Ils ont longuement insisté aussi sur le culte de l'honneur professionnel.

M. le Dr E. P. Benoit, président du comité des examinateurs, a présenté le rapport des examens des gardes-malades qui ont eu lieu à l'Université du 20 au 29 juin. Sur 142 gardes-malades qui se sont présentées aux examens, 133 les ont subis avec succès et la première garde est Mlle Marie-Anne Bigras, de l'hôpital St-Jean-de-Dieu, qui a obtenu 962 points sur 1000.

Le bureau des examinateurs se composait des Drs E. B. R. de Coëret, J. E. Dubé, B. Bourgeois, A. Leduc et E. P. Benoit, pour la Faculté de médecine, et des gardes suivantes: Mme Bourque et Mlle Marchessault, respectivement directrice et sous-directrice de l'Ecole d'Hygiène sociale appliquée, et Mlle Sénécal, de l'hôpital Notre-Dame, et Guilmond, de l'hôpital St-Luc.

Voici la liste des 133 gardes-malades qui, en plus du diplôme de leur Ecole, ont recherché le diplôme universitaire.

Hôpital Notre-Dame

Soeurs Germaine Bélanger, Marie Bergeron, Regina Troitier. Gardes Bernadette Beaulieu, Juliette Beaulieu, Marie-Anne Beaumont, Alexina Blondin, Laurence Boucher, Lucrèce Boucher, Antoinette Demers, Simone Demers, Evelyn Gauvin, Alice Goyer, Berthe Keable, Lucille Lecours, Jeanne Lapierre, Jehanne Perrault, Fernande Proulx, Noëlle Proulx, Eugénie McNeil, Hilda Maltais, Irène Tassé, Estelle Laroche.

Hôtel-Dieu de St-Joseph

Soeurs Sainte-Marie-Ansely, C.N.D., Sainte-Marie-Anne, C.N.D., Bergeron, r. h. S. J., Marie de l'Assomption, r. h. S. J., Mongeon, r. h. S. J. Gardes M. Alice Beauré, Cécile Laporte, Cécile Marsolais, Yvonne Martineau, Irène Martineau, Madeleine Pouliot, Cécile R. Ricard, Rolande Thériault, Mabel Verreille.

Hôpital Sainte-Justine

Gardes Blanche Bergeron, Maria Boudreau, Alice Brasseur, Anne-Marie DeBlois, Marie-Jeanne Fautbert, Béatrice Goyet, Laurette Grenier, Florence Haché, Anna Leblanc, Marguerite Legault, Hélène Loubais, Antoinette Martineau, Geneviève Paquin, Desnoes, Pilote, Simone Reid, Marie-Anne Rivest, Gilberte Samson, Pauline Séguin, Marie-Jeanne Verdon, Simone Vian, Marguerite Rodrigue.

Hôpital St-Jean de Dieu

Soeur David-Marie. Gardes Marie-Anne Bigras, Anna Hébert, Annette Labonté, Marguerite Labonté, Edith Marton, Jeannette Pilon, Evangéline Préseault, Germaine Thomas.

Hôpital de la Miséricorde

Gardes Marcelle Beaulac, Léa Béard, Elisabeth Beauséjour, Laurette Côté, Maria Chagnon, Eugénie Farmer, Jacqueline Lefebvre, Marcia Lefebvre, Adeline Longpré, Gilberte Lalonde, Alice Létourneau, Jeanne Mireault, Simone Olivier, Léona Pichette, Diane Paulhus, Aline Raymond, Blanche Rioux, Reine Rioux, Hermine Tremblay, Thérèse Vens.

Hôpital St-Jean d'Iberville

Gardes Annette Campbell, Jeanne Choquette, Cécile Lalanne, Irma Lalonde, Oza Pichette, Aline Tremblay.

Hôpital Ste-Jeanne d'Arc

Gardes Marie-Blanche Auger, Marie-Ella Besner, Flore Blain, Flore Brunelle, Fleur-Ange Boulay, Rolande Boyer, Madeleine Dansereau, Béatrice Deschambault, Léa Durocher, Diane Gallagher, Rose-Anna Gasse, Gabrielle Goyette, Hélène Laliberté, Jeanne Ledoux, Catherine Morin, Léa Perrier, Aquiline Roy.

Hôpital du Sacré-Coeur (Cartierville)

Soeur Téléphore-Marie. Gardes

Le magistrat Cusson entend décourager le vice

Il déclare que l'attitude de ses confrères de la cour du coroner, qui imposent l'amende au lieu de la prison aux femmes des maisons de désordre, le surprend — Son attitude sera diamétralement opposée à la leur

"Je ne comprends pas mes confrères de la Cour du Recorder, a dit ce matin le magistrat Victor Cusson, siégeant en Cour de Police dans des causes de prostitution.

"Ils imposent des amendes à des douzaines de filles trouvées dans des maisons et celles-ci retournent à leur commerce. Je me demande si le rôle du juge n'est pas de décourager le vice. "Comme j'ai l'intention de prendre une attitude diamétralement opposée à celle adoptée par mes confrères jusqu'à présent, j'aimerais bien entendre les raisons que pourraient avoir les avocats des accusés contre des sentences d'emprisonnement."

Me Gross, qui représentait une accusée dans une cause suivante, a fait remarquer au magistrat que le système des sentences d'emprisonnement avait été essayé mais sans bons résultats par le passé.

"Je vais certainement obtenir de bons résultats, a dit le magistrat Cusson, car je suis certain d'empêcher les femmes que j'enverrai en prison de faire leur commerce au moins pendant qu'elles seront incarcérées."

Le magistrat a condamné une première femme à un mois de prison. Dans le cas d'une tenancière, il a imposé une sentence de trois mois d'emprisonnement. Une femme qui attirait l'attention des passants en sifflant à sa fenêtre a reçu une sentence d'un mois d'emprisonnement.

Les condamnées ont pris en pleurant le chemin des cellules. On les avait depuis longtemps habituées à plus de clémence. Le tarif était de dix ou quinze dollars pour les femmes trouvées dans des maisons de prostitution et de \$25 ou \$50 pour les tenancières.

A l'avenir, toutes celles qui comparaitront devant le magistrat Cusson et qui seront trouvées coupables de ces offenses ne s'en tireront pas aussi facilement.

Le budget de l'Allemagne

Il se chiffre par \$1,937,000,000 — Principaux articles

Berlin, 30 (S.P.A.) — Le président Hindenburg a signé aujourd'hui un décret mettant en vigueur le budget que le Reichstag a approuvé, mardi, pour l'exercice 1932. Sans ce décret, il faudrait plusieurs mois pour adopter le budget.

Le budget 1932 se chiffre par 8.173,000,000 de marks (\$1,937,000,000), soit 1,200,000,000 de moins que le budget de 1931 et 3,700,000,000 de moins qu'en 1930. En voici les principaux articles: oeuvres sociales, 1,400,000,000; pensions, 930,000,000; secours aux sans-travail, 500,000,000; services civils, armée et marine, 700,000,000; intérêts et amortissement, 940,000,000; liquidation de la guerre, 490,000,000; divers, 100,000,000; transferts aux États, 2,100,000,000.

Ouverts jusqu'à 11 hrs, ce soir

L'Association des marchands détaillants annonce que tous les détaillants pourront tenir leurs magasins ouverts jusqu'à 11 heures ce soir, veille de la fête de la Confédération.

Les victimes de l'auto dans l'Ontario

Toronto, 30 (S.P.C.) — D'après des statistiques du ministère de la voirie, les accidents d'automobiles ont coûté la vie à 9,065 personnes en Ontario, l'année dernière. Des enquêtes ont révélé qu'au moins 681 accidents mortels étaient attribuables à l'excès de vitesse.



Le prince Gustave-Adolphe, le fils aîné du prince-héritier de Suède, et sa fiancée la princesse Sibylle, fille du duc Édouard de Saxe-Cobourg-Gotha. Photo prise au château de Callenberg, à Cobourg en Bavière.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Jeudi, le 30 juin

Diner canadien à Londres

— La coutume veut que tous les ans les Canadiens qui habitent à Londres se réunissent le soir du 1er juillet pour célébrer l'anniversaire de la Confédération. Cette année la date du diner a été avancée au 30 juin et M. Howard Ferguson, haut-commissaire du Canada, présidera ce diner auquel assisteront S. A. R. le prince de Galles et plusieurs délégués à la Conférence économique impériale. Les discours prononcés à cette occasion seront irradiés par la British Broadcasting Corporation à travers la Grande-Bretagne et transmis au Canada par le circuit téléphonique transatlantique. L'irradiation, qui commencera à 4 h. 25 p. m., (heure avancée de l'Est), se continuera jusqu'à 5 h. 30 p. m., relayée à Montréal par le poste CFCF de la Canadian Marconi et à travers le Canada par les services radiophoniques du Canadian National et du Canadian Pacific. Le circuit transatlantique sera fourni par la compagnie Marconi, la compagnie de téléphone Bell et le ministère des Postes anglais.

S. A. R. le Prince de Galles proposera la santé du Canada et de la Conférence économique impériale. Parmi les autres orateurs l'on remarque les noms de M. Howard Ferguson, de M. Stanley Baldwin, de M. J. H. Thomas et de M. Walter Runciman.

— A 8 h., poste WEAF, programme de musique hawaïenne sous la direction de Rudy Vallée. En plus de l'orchestre on entendra aussi du chant.

— A 10 h. 30, poste WABC, Howard Barlow présentera les pièces suivantes: Ouverture de Martha, de Flotow; Sérénade des Impressionnistes, de Debussy; Au jardin, de Goldmark; Menuet de Mozart; Intermezzo de Paganini, de Leoncavallo.

Vendredi, le 1er juillet

Demain vendredi, jour de la Confédération, les émissions du poste CKAC ne commenceront qu'à 4 h. 45 de l'après-midi.

L'Heure provinciale

— A 8 h., poste CKAC, le programme de l'Heure Provinciale comprendra les articles suivants:

1. Causerie: "La physionomie de notre province", M. l'abbé Etienne Blanchard.

2. Ouverture: a) Phédre, J. Massenet; b) Pomp and Circumstances, E. Elgar. — Orchestre sous la direction de G. Agostini.

3. Chant: a) Restons Français, Calixa Lavallée; b) Going home, Dvorak. — Le Quatuor Montréalais: Mmes Franklin West, Marie-Anne Asselin, MM. Gaston Nolin et Germain Lefebvre.

4. Orchestre: Marche militaire française, Camille Saint-Saëns.

5. Chant: a) Les Bohémiennes, Brahms; b) Au joli bois (chanson du XVIIIe siècle), Jacques Lefebvre; c) Aime-moi, bergère (chanson du XVIIIe siècle), Jacques Lefebvre. — Le Quatuor Métropolitain.

6. Orchestre: Intermezzo from L'Amico Fritz, P. Mascagni.

7. Intermezzo.

8. Orchestre: a) Canadian Patrol, John Slatter; b) Prélude Futuriste, Bertram Strawley.

9. Chants nationaux.

— André Kostelanetz, pianiste, compositeur et ancien chef d'orchestre du grand opéra de Pétersbourg, présentera le premier d'une série de programmes de musique d'orchestre et de chant à 8 h. 30, poste WABC. Voici en détail ce programme: Invitation à la danse, de Weber, par l'orchestre; Ma Li'l Bateau, de Strickland, par Hélène Board, soprano, et le choeur; Sérénade, de Pierné, par l'orchestre; Chant par Taylor Buckley, baryton, Evan Evans, basse, ainsi que par un quatuor.

— Autre programme de chant et de musique à 9 h., poste WABC, sous la direction de Willard Robinson, baryton et compositeur. Aussi

chant par Frank Luther, ténor, Thelma Kessler, soprano. Orchestre dirigé par N. Shilkret.

— A 10 h. au poste WEAF, programme de musique d'orchestre sous la direction de Erno Rapee avec chant.

— A 10 h. 30, poste WABC, Howard Barlow présentera son programme régulier qui comprendra les pièces suivantes: La danse, de Massenet; Valse Germanica, de Brahms; Gavotte de la suite en mineur, de Bach; Lento allegro de la symphonie en ré mineur, de Franck.

— A 11 h. au même poste, rapports des séances de la convention nationale démocrate qui se tient à Chicago.

Postes Toux

JEUDI, LE 30 JUIN

CKAC

4.30 Fermeture de la Bourse.
4.45 Fantaisies instrumentales.
5.00 Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
5.30 Nos de danse populaires.
5.45 Causerie sur la pêche et la chasse.
5.55 Dernières nouvelles. Température.
6.00 La Ligue David des jeunes amateurs.
6.15 Disques.
7.30 L'orchestre du Windsor.
8.30 Le Conservatoire de musique.
8.30 La musique des Grenadiers Guards.
8.30 L'événement, ténor.
10.00 Les Montagnards.
10.30 Orchestre Dornberger, de l'hôtel Métropole.
11.00 Concert du Ritz.
11.05 Orchestre de danse.
11.15 Orgue.

CFCF

7.00 Orchestre Meerte.
7.15 Relais, NBC.
7.45 Orchestre du Château Laurier.
8.00 Orchestre de chant, NBC.
8.00 Le théâtre.
8.30 Disques.
10.00 Baseball.
10.02 Concert.
10.02 Orchestre.
10.02 Orchestre N.B.C.
11.15 Orgue.
11.30 Charles Dornberger.

VENDREDI, 1er JUILLET 1932

CKAC

4.45 Fantaisies instrumentales.
5.30 Danse.
5.45 Nouvelles. Température. Sommaire.
6.00 Trio de concert.
6.30 Disques.
6.45 L'orchestre de danse de l'hôtel Métropole.
7.00 Disques.
7.30 Danse.
8.00 L'heure provinciale.
9.00 Concert du Ritz.
9.15 Disques variés.
10.00 Les chanteurs du Saguenay.
10.30 Danse du Windsor.
11.00 Nouvelles.
11.05 Orchestre de danse.
11.15 Orgue.
11.30 Nouvelles au Nord.

CFCF

8.30 Chœur, NBC.
9.30 Quatuor mixte, NBC.
9.45 Refrains favoris.
9.45 Programme, NBC.
10.00 Heure des dames.
10.30 Disques.
11.00 Programme S.O.S.
11.15 Fanfare.
11.15 Tremblay.
12.45 Danse.
1.00 Cotes de la Bourse.
1.30 Orchestre Spencer.
2.00 Disques variés.
7.00 Orchestre Meerte.
7.15 Orgue, NBC.
7.45 Orchestre du Château-Laurier.
8.00 Orchestre et chant, NBC.
8.15 Ligue antialcool.
9.30 Studio.
10.30 Orchestre Dornberger.
11.00 Orchestre Columbo, NBC.
11.15 Orgue.
11.30 Charles Dornberger.

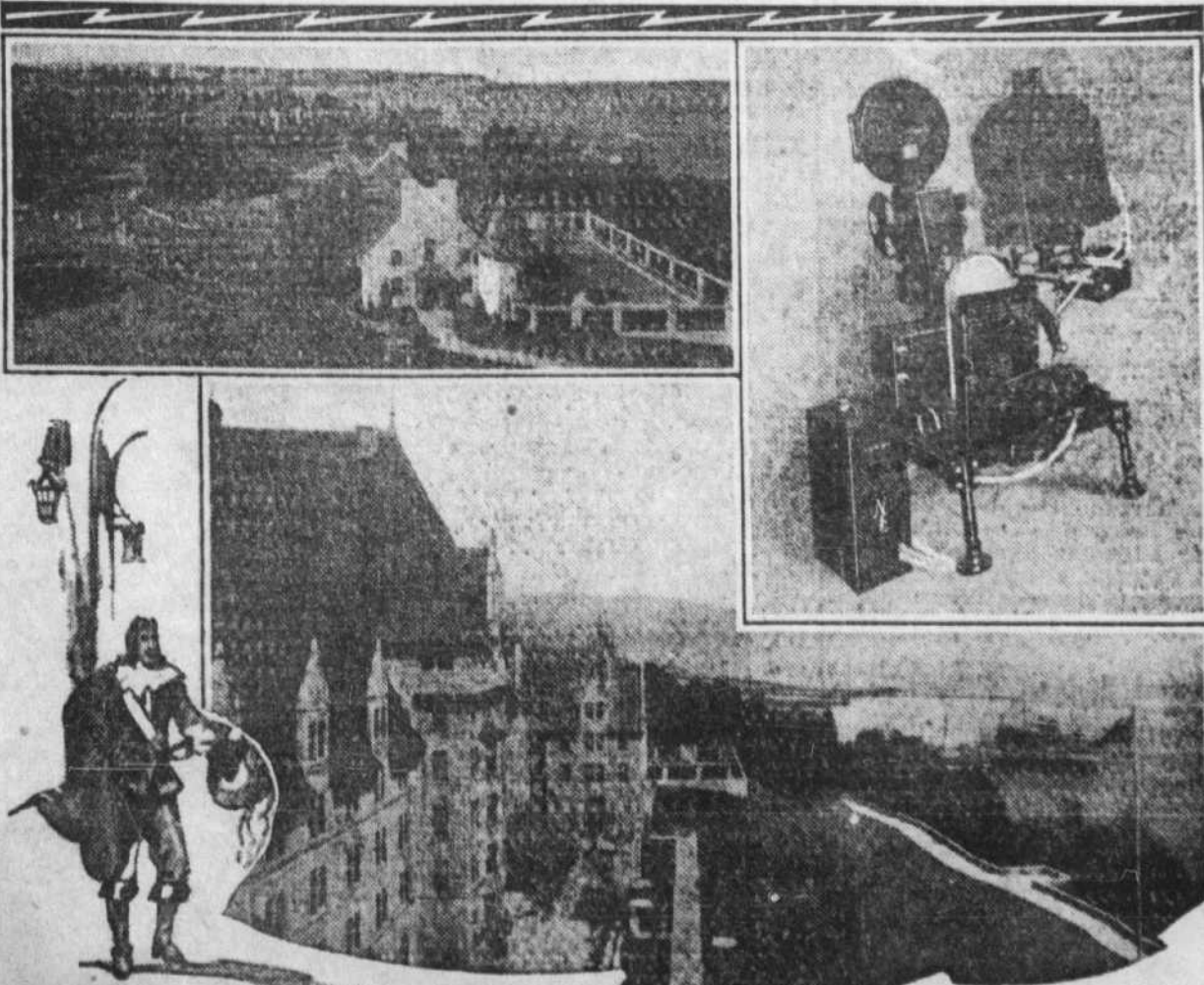
nombre de kilocycles des postes
Longueur d'ondes en mètres, et
cl-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCF	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WJWL	272.6	1100
WTIC	282.8	1000

Renouvellement
des licences de radio

La Banque Provinciale du Canada annonce que le délai accordé aux propriétaires d'appareils de radio pour se munir d'un permis émis par le Ministère de la Marine, Division de la Radio, prend fin le 30 du mois courant. La licence exigée de tout propriétaire d'appareil coûte \$2, et on peut se la procurer à n'importe laquelle des succursales de l'institution précitée.

LA RENCONTRE DE QUATRE SIECLES



Réunissant les seizième et vingtième siècles, tel que symbolisé au coin gauche inférieur et droit supérieur de ce groupe, se dresse le majestueux Manoir Richelieu, rendez-vous fashionable par excellence, sur la rive nord du St-Lauré et le site des activités des "Cent Associés" de la Nouvelle-France. Le Casino, tel qu'illustré au coin gauche supérieur, d'un même dessin que le fameux Château de Ramey construit à Montréal en 1705, contient maintenant une des plus parfaites installations de vues parlées et sonores, de ce continent.

Les ingénieurs d'acoustique de la Northern Electric Company ont depuis quelque temps travaillé conjointement avec les ingénieurs de la Canada Steamship Lines, afin d'effectuer le travail nécessaire à la reproduction parfaite des meilleurs produits des studios de vues illustrées, ajoutant encore au Manoir Richelieu ce dernier perfectionnement pour le bon plaisir des nombreux visiteurs de ce fameux paradis enchanteur.

Funérailles de
M. Michel Provost

Mardi matin ont eu lieu les funérailles de M. Michel Provost, père de M. l'abbé J. Emery Provost, curé de la paroisse du Saint-Sacrement, décédé au presbytère après une courte maladie à l'âge de 88 ans. M. Provost était né à Saint-Bruno où il demeura pendant un demi-siècle. Il fut conseiller pendant plusieurs années et aussi commissaire d'écoles. Lui survivront un fils, l'abbé J. Emery Provost, curé de la paroisse du Saint-Sacrement, et une fille, Mme Philippe Loiseleur (Roselle).

Après que la levée du corps fut faite au presbytère par M. l'abbé J.-V. Thérien, curé de Lachine, le cortège funèbre se forma pour l'église paroissiale où le service fut chanté par M. l'abbé A. Gariépy, visiteur des écoles de la division ouest de la cité de Montréal, assisté du R. Père Fernand Prével, P.S.M. et docteur en Ph. et Th., comme diacre, et M. André Dorion, vicaire à Saint-Pierre-aux-Liens, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Elzéar Provost, Edouard Provost, Albert Provost, Albini Deslauriers, J.-B. Brodeur, de Manchester, N.-H., et Remi Daigneault, neveu du défunt.

Dans le sanctuaire on remarquait: M. l'abbé J.-V. Thérien, V.F., des Saints-Anges de Lachine; M. l'abbé A. Kieffer, curé de la paroisse de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus; M. l'abbé H. Deslongchamps, curé de Saint-Antoine; M. l'abbé Charles Pilon, curé de Saint-Vital; M. l'abbé Roméo Gauthier, M. l'abbé J.-A. Berthiaume, curé de Saint-Pierre-aux-Liens; M. l'abbé C. Berthiaume, curé de Sainte-Elisabeth; M. l'abbé W. Martineau, M. l'abbé Georges Martin, M. l'abbé O. Bélanger, M. l'abbé J.-M. Melançon, M. l'abbé J.-P. Savaria.

Le choeur, sous la direction de M. Camille Duquette, exécuta la messe des morts de Perosi. MM. Paul Valade, Joseph Audet, Dr Paul Trépanier, Bernard Vinet, Charles Goulet, Paul Mireault, Paul Corbett, Gérard Desmarais, Lucien Beauregard, Georges-Marie Fournier étaient les solistes. M. Ernest Lavigne touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par son fils, l'abbé J. Emery Provost, et ses neveux.

Dans l'assistance, on remarquait: les Frères Maristes de Ville Saint-Pierre, les Soeurs de Sainte-Anne, MM. le maire J. D. Viau, les échevins Edgar Levesque, A. Saint-Onge, J. A. Dubois, Emile Legault, Louis Gaston, W. A. Gillery, le notaire J. S. A. Ashby, Me Hervé Robit, avocat, Yves Le Roux, J. O. Landry, J. E. Daoust, J. L. Lefebvre, René Loiseleur, Louis Jetté, Ferdinand Jetté, Edouard Richer, A. Alphonse, Alex. Monahan, J. Gauthier, R. Duquette, P. G. Fleury, P. Beaulieu, Charles Goulet, Amédée Thauvette, Orlis Thauvette, R. Mireault, P. Cardinal, J. McDuff, J. Beauregard, L. Métas, J. Stonehouse, J. Saint-Arnaud, S. Tremblay, P. Cardinal, Raoul Stonehouse, J. Thibault, le chef Georges Durocher, Octave Saint-Germain, Joseph Desforges, N. Desjardins, H. Ranger, A. Desforges, R. Gauthier, J. O'Rourke, René Bélanger, A. Ducharme, R. Séguin, A. Saint-Marie, L. Saint-Amour, Oscar Oulmet, W. Côté, C. Robert, W. Gold, A. Chapman, A. Sauvé, M. Tremblay, J. Laporte, R. D'Amour, A. Lacharité, A. Lauson, J. Vadnais, N. Beaumont, D. Sévigny, E. Duquette, P. Racicot, A. Lapointe, W. E. Ranger, A. Tessier, O. Savard, P. Beaulieu, A. Levesque, A. Lacroix, H. Daoust, Joseph Girard, W. Côté, J. Diet, E. V. Demers, A. Goyer, L. Vaillancourt, R. Martin, O. Nadeau, R. Barbeau, L. Desjardins, H. Lacharité, Gervais, H. Demers, A. Fournier, G. Gagnier, A. Longtin, A. Lamarche, U. Laporte, U. Bourassa, N. Valiquette, J. P. Lebel, A. Thibault, S. Sauvé, A. Sauvé, E. Lefebvre, E. Cusson, P. Loiseleur, H. W. Boursoin, R. Girard, H. Viau, A. Lefebvre, Léon Loiseleur et plusieurs autres.

Après le service le cortège se reforma pour reconduire le défunt à Saint-Bruno, lieu de sa sépulture. Un libéra fut chanté à cet endroit, une foule considérable de parents et d'amis escorta la dépouille mortelle à sa dernière demeure.

Funérailles de
M. N.-E. Patoine

Ce matin, à sept heures, dans l'église Saint-Ambroise, le R. P. Gravel, C.S.S.P., assisté de MM. les abbés J. Limoges et L. Baron, comme diacre et sous-diacre, chantait le service funèbre de M. Napoléon-Edgar Patoine, décédé dimanche matin après une courte maladie. Le choeur, sous la direction de M. Gaston Favreau, a exécuté la messe d'Yon. M. Lalonde touchait l'orgue et parmi les solistes on remarquait MM. Emile Rioux, A. Delcourt, Germain Lefebvre, Lucien Héty, Jean Delorme, A. Brisson et Jean Trudel.

L'inhumation a eu lieu à Sherbrooke, Qué.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, MM. Lionel et Pierre Patoine, G. Wyse.

J.-D. Bergeron et Georges Wyse. Dans le cortège on remarquait: MM. Paul Brûlé, L. Hogue, E.-R. Beaudry, A. Robillard, Léon Loiseleur, Bernard Hogue, R. Lavallée, C. Champagne, Bernard Champagne, Marcel, Arthur et René Champagne, J. Lacasse, F.-X. Coutu, F. X. Lacasse, E. Daoust, J. Dillon, Jean Delorme, Paul Moisan, Joseph Leblanc, Charles Moisan, Joseph Charpentier, O.-L. Desève, L. Lebrun, Z. Moise, V. Goulet, G.-H. Vaillancourt, J.-A. Filiatrault, Jean Locas, A.-A. Lacasse, Jean-Louis Thérien, Albert Thérien, E. Lachance, Emile Roux, Charles Dubuc, A. Delcourt, J.-A. Bourgeault, de Sherbrooke, Ed. Demers, Albert Martin, G. Lefebvre, E. Rousseau, Wilfrid Daoust, Lucien Héty, G. Daoust, E. Daoust, Beauregard-Champagne, Jean Delorme, A. Brisson, Paul Lefebvre, Jean Trudel, Noël Verschelden, N. Jobin, H.-C. Lemay, J. Brousseau, Jean Dussault, Mau, Boyer, Mathieu Beauchamp, Paul Saint-Onge, Maurice Bonnier, Irénée Leblanc, P. Madore, Ed. Larose, Emile Granger, Armand Beauchamp, Oscar Boivin, etc., etc.

Excursions du 15 juillet

M. A.-A. Gardiner, gérant général adjoint du service des voyageurs au Canadian National, annonce que les voyageurs qui feront l'excursion organisée par le Canadian National du 15 au 17 juillet pourront visiter à leur choix Montréal, Québec ou Ottawa. Ce privilège sera attaché aux billets déliniens de la section compris entre Ottawa, Capreol, North Bay et Sudbury, Ont. Les billets seront acceptés sur les trains à partir de vendredi midi, le 15 juillet, à l'aller, et jusqu'à minuit, le 17 juillet, au retour. Cette excursion à prix excessivement réduit sera faite en voitures de première et le billet ne comportera aucun privilège d'arrêt.

Blessé par un auto

En traversant la rue en face du No 4865 rue St-Urbain, hier soir vers 7 heures, S. Sidler, 82 ans, 5021 rue Esplanade, a été frappé par une automobile et dangereusement blessé. On l'a transporté immédiatement à l'Hôtel-Dieu où les médecins craignent qu'il ne souffre d'une fracture du crâne.

Le conducteur de l'automobile, Joseph A. Côté, a été conduit au poste de police parce qu'il n'avait pas son permis de conduire au moment de l'accident.

Record mondial

Orly, France, 30. — René Machenaud réclame le record mondial pour les descentes en parachute. Il prétend avoir descendu d'une hauteur de 7,600 mètres, soit 600 mètres de plus que le précédent record détenu par un Belge, Willy Copens.

Le 40e anniversaire de
la compagnie Salada

Il y a quarante ans ce mois-ci que la compagnie Salada empaquait sa première livre de thé, dans un édifice très modeste rue Front à Toronto. Fondée en 1892 par feu Peter Larkin, cette maison progressa rapidement et dès 1895 elle établit une succursale à Montréal. Deux ans plus tard, elle envahissait le marché américain, en ouvrant un comptoir à Buffalo. Dans l'est du Canada, comme ailleurs, la popularité du thé Salada augmenta très vite — de Québec son nom se répandit dans les Provinces Maritimes, où la qualité est considérée de préférence au prix et, de là, à quantité de pays étrangers. Il existe aujourd'hui, à la mémoire du fondateur, trois des plus grands et plus modernes entrepôts au monde, destinés exclusivement à l'emballage du thé. — à Toronto, à Montréal et à Boston (la scène du "thé" mémorable qui précipita la séparation d'avec l'Angleterre). Jadis le marché canadien était inondé de thés de Chine et du Japon. Ces thés étaient mis en vente dans des caisses exposées à l'air, à la poussière, à l'humidité, à toutes sortes d'odeurs, etc. En Angleterre, qui était et est encore le pays où l'on boit le plus de thé, les thés de Ceylan et des Indes, de haute qualité, avaient pratiquement remplacé les thés de Chine. M. Peter Larkin crut que les Canadiens eux aussi préféreraient ces thés plus fins. Il introduisit donc un mélange de thés des Indes et de Ceylan pour consommation en Amérique du Nord. Plus tard, il conçut l'idée d'emballer le thé dans des paquets d'aluminium, scellés, afin que le public le reçût intact, frais et de goût fin. Il chercha ensuite un nom à donner à son produit et décida de l'appeler Salada, nom d'une vieille plantation de thé aux Indes. Il ne restait plus qu'à faire connaître son thé au public. La meilleure et plus économique façon d'arriver à ces fins était la presse, et à partir de ce jour les journaux furent son plus grand moyen de réclame. Il s'efforça toujours de donner au public la meilleure qualité possible pour le prix, et ensuite d'annoncer autant que possible. Aussi le thé Salada en paquet est le plus répandu de l'Amérique du Nord.

Rideout à Winnipeg

Ronald L. Rideout, arrêté par les autorités américaines à Buffalo, sera conduit à Winnipeg par la police canadienne pour y subir son procès sous une accusation de vol à main armée au montant de \$8,000 à une succursale de la Banque Royale. Lorsqu'il aura subi son procès à Winnipeg, il sera ramené à Montréal pour y subir un autre procès sous l'accusation d'avoir, le 4 août 1930, volé une somme de \$8,000 à la Banque de Montréal, succursale de Sainte-Anne de Bellevue.

M. Armand Bleau, gérant de la

La CÔTE du
MAINEOld Orchard Beach
Kennebunk-Portland

Passes vos vacances sur les plages du Maine cet été — bénéficiez des bains à l'eau salée et des longues siestes sur le sable fin, sous les rayons vivifiants du soleil. C'est l'endroit idéal pour les enfants comme pour les adultes.

Prenez le "Maine Coast Special"

quittant Montréal chaque jour à 9.10 heures p.m. (H.S. de l'Est) arrivant aux populaires villégiatures du Maine de bonne heure le lendemain matin. De Montréal, tous les jours jusqu'au 4 septembre.

Tous détails à 201 St-Jacques, à l'Imm. Dominion Square, aux gares Windsor, Viger, Ave du Parc, Westmount ou Montréal-Ouest.

EXCURSIONS DE FINS
DE SEMAINE

Durant juillet

Voyage aller et retour pour le prix d'un billet simple plus un quart. Départ sur n'importe quel train de vendredi midi à dimanche midi; retour jusqu'à minuit le lundi suivant.

PACIFIQUE CANADIEN

succursale de Sainte-Anne de Bellevue, a identifié Rideout à Buffalo comme étant celui qui s'était fait passer pour un inspecteur du gouvernement afin de s'introduire dans la banque pour commettre son vol.

Envolée projetée

New-York, 30. — Les aviateurs James Mattern et Bennett Griffen attendent que le brouillard se dissipe pour quitter Havre-de-Grâce, Terre-Neuve, en route pour accomplir le tour du monde en aéroplane et battre le record de Post et Gatty. Leur monoplane a reçu sa dernière mise au point hier et il est prêt à prendre les airs. L'avion est tout ce qu'il y a de plus moderne. Les aviateurs ont des lignes à pêche au cas où ils seraient forcés de descendre en mer. Les réservoirs à essence peuvent se vider presque instantanément par des soupapes et servir de flotteurs. Une scie à métal permettrait aux hommes de couper rapidement les supports du moteur pour le laisser couler afin que son poids ne nuise pas à l'aéroplane à flot.

Excursions, le 4 juillet

En plus des excursions organisées pour le 4 juillet par les chemins de fer américains de New-York, Boston, Philadelphie, etc., à Montréal, le Canadien National fera circuler un train spécial d'excursion de Portland, Maine, à Québec et Montréal. Ce train quittera Portland samedi le 2 juillet et arrivera à tous les points intermédiaires. Au retour le train partira de Montréal le 4 juillet au soir. Ce train sera composé exclusivement de voitures de première.

M. le Dr Chabot

Toronto, 29. (S.P.C.) — Le Dr John-L. Chabot, d'Ottawa, a été élu président du conseil du Collège des médecins et des chirurgiens d'Ontario, aujourd'hui. Il est le premier médecin canadien-français nommé à ce poste. Chirurgien bien connu de la capitale, le Dr Chabot eut son heure de célébrité en défaisant Sir Wilfrid Laurier, alors leader du parti libéral, aux élections fédérales de 1917.

Dispensaire de

la Maison-Mère

de la Providence

Le dispensaire orthopédique, à la Maison-Mère des Soeurs de la Providence, 1471, rue Fullum, sera fermé durant les mois de juillet et août. (Communiqué)

3

BIERES à votre choix

MOLSON

"La bière que votre arrière grand-père buvait"

ETABLIE A MONTREAL EN 1786



MODE

TAILLEURS ET VESTES D'ETE

Les vestes des tailleurs d'été s'inspirent de la mode d'il y a une cinquantaine d'années. Elles n'ont plus rien de la rigidité d'un vêtement masculin et toutes se piquent, au contraire, de rééditer la grâce féminine des robes et des corsages travaillés. Au lieu de se fermer par des boutons, elles se joignent à la poitrine par un ruban large drapé en un noeud à longs pans. Retenue seulement par ce noeud de ruban, la veste va aussi en s'évasant, de manière que nul détail de la coquette de la blouse n'échappe. Les manches trois-quarts sont larges, terminées en pagode. Il ne faudrait pas aller chercher bien loin dans l'armoire de nos grand-mères pour retrouver quelques modèles de ces vestes.

Par contre, la jupe a autre allure. Déjà, en ce temps-là, la jupe était collante du haut, évasée du bas; mais elle était plus longue, plus travaillée de plis et de plis, et ne donnait pas du tout à la silhouette le galbe actuel. Au lieu d'une blouse, le corsage était semblable à la robe, et l'aspect de la toilette était beaucoup moins raffiné, moins recherché.

Maintenant, la blouse à elle seule a des manières de petit chef-d'œuvre: elle est faite en georgette blanc, avec des basques, et ornée d'un gilet plissé en travers qui descend le long des devants à la façon d'un gilet breton, faisant de-colleté carré dans le haut. Les mancherons très courts sont fendus verticalement sur le bras, ces fentes retenues par des noeuds de ruban faisant papillon. Cette blouse blanche se porte surtout avec un tailleur en lainage bleu dur, la rencontre de ce bleu et de ce blanc étant toujours d'un effet très heureux.

Le tailleur en lainage fait place souvent, lors qu'il s'agit d'un costume habillé de courses, de réception, de garden-party, au tailleur de satin composé d'une jupe à larges plis et d'un paletot trois-quarts venant se nouer de côté par deux pans écharpe. Point de col, point de revers à ce vêtement, à moins que nous n'y retrouvions parfois cette si charmante nouveauté, lancée par une des grandes maisons de Paris: celle des larges et hauts parements en plumes de pigeon, cette toison remplaçant agréablement la fourrure pour l'été.

Ce tailleur de satin noir peut se présenter encore sous deux aspects différents: à la jupe de satin s'adjoignant une blouse en satin rose à fleurs noires, avec incrustations de satin noir; la blouse, légèrement drapée devant, a des manches courtes en ballon.

S'agit-il de modifier la toilette, pour obtenir un troisième effet? passons sur la blouse rose un gilet indépendant, sans manches, en satin noir; ce gilet, très décolleté devant et dans le dos, laisse voir les manches de la blouse rose et le devant; sans ceinture à la taille, il forme avec la jupe une ligne continue et donne tout à fait à l'ensemble l'aspect d'une robe droite d'une seule venue.

Avec cette robe on portera une capeline en paille rose, enroulée de feuillage; au-dessous, de chaque côté, partent deux liens à velours vert venant se lier en arrière pour former noeud à la nuque.

Avec les très beaux jours, on recommence à voir beaucoup de robes en mousseline de soie blanche semée de pastilles ou de petits pois. Remarquons, alors qu'il s'agit des coloris de ces motifs, la grande préférence accordée encore au bleu dans toute sa gamme; car, ce qu'on fait surtout, ce sont les robes de mousseline blanche à pois de nuance bleu marine. La façon même en est classique: ce sont toujours des groupes de petits volants dentelés couvrant le bas de la jupe de sept à neuf rangées et se montant par groupe de trois au bas de la manche. L'encolure du corsage rappelle la nuance des motifs et est faite d'un col assez important en satin bleu marine.

Pensées

L'amitié est à l'estime ce que la fleur est à la tige qui la produit.
Gustave DROZ

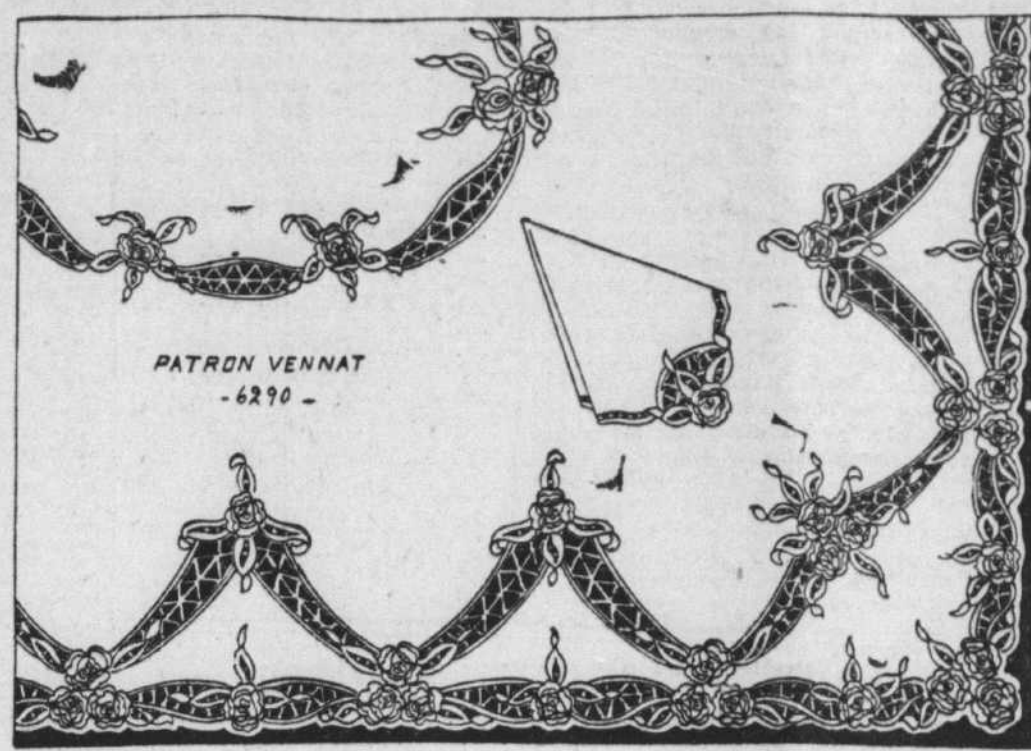
Le détachement n'est point l'insensibilité. Il n'y a que la fausse spiritualité qui rende dur, arrogant, impitoyable.
MONTALEMBERT

Occupons nos loisirs

No 6290—Superbe modèle de nappes en broderie romaine. Tout le riche lieu sera exécuté au point de boutonnière afin que la broderie soit plus solide.

Patron à tracer, 15c; perforé, 30c; au fer chaud, 3 pour 25c. Etampés 12 serviettes de 17 pouces sur coton fin toile Wabasso, \$3.00. Sur pure toile blanche ou hêtre, \$4.75. Sur toile Meadow Bleach, \$5.75.

Coton M.F.A. 45c.



Coupon de patrons VENNAT

30 juin 1932

Ci-inclus, pour patrons Nos.
Nom
Adresse

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons, Montréal.

Le hasard, c'est peut-être le pseudonyme de Dieu quand il ne veut pas signer.

Théophile GAUTIER
La neutralité est une duperie. On ne peut être neutre. Le silence est une opinion. Se taire sur les mystères religieux, c'est indiquer qu'on n'y croit pas.

Henry MARET
Rire des choses nobles, cela s'est vu; rire des choses saintes, cela se voit plus que jamais. Pour rire de Dieu et de cette façon, il faut une sorte d'esprit qui fait honte à l'esprit.

VACHEROT

L'opinion des autres

Nous publions, sous cette rubrique, tous commentaires, appréciations, critiques au sujet des chroniques parues dans cette page, ou toute opinion émise sur une question d'intérêt féminin au général par nos lecteurs et nos lectrices. On est prié de donner son nom authentique et son adresse; si on le désire, l'incognito sera gardé vis-à-vis du public.

Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

La femme hors du foyer

Montréal, 26 juin, 1932.
Mademoiselle Jeanne Métivier,
"Le Devoir", Montréal.

Mademoiselle,

Permettez-moi, non seulement de vous féliciter, mais de vous remercier de bien vouloir faire connaître à vos lectrices et à vos ... lecteurs, — vous n'êtes pas sans savoir que plusieurs hommes s'intéressent à la "Page féminine" du "Devoir" — l'opinion des autres lecteurs de votre journal.

La nouvelle question: "La femme hors du foyer" est très à point. La période de dépression actuelle fait naître bien des pensées sérieuses. Plusieurs reprochent à la femme de prendre, souvent inutilement, sans raison, la place de l'homme dans les bureaux et dans les manufactures.

Il y a deux sortes de femmes mariées: celles qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas. Monsieur de La Palice ne contredirait pas cela. Les femmes qui ont des enfants doivent demeurer à la maison, même si elles ont une bonne; elles doivent y demeurer pour conserver leur titre de gardienne du foyer. La mère est celle qui a la plus grande mission; elle doit former des hommes: des prêtres, des soldats, des apôtres de l'action laïque; c'est elle qui forme le peuple et qui est responsable de ses actes; elle doit être à son poste, si elle est bonne mère, personne ne peut la remplacer. Que la femme demeure au foyer et je réponds des hommes de demain.

Les femmes qui n'ont pas d'enfants doivent s'abstenir de travailler; souvent elles travaillent afin de se toiletter. Si elles avaient des enfants à surveiller, elles seraient forcées de demeurer au foyer et de vivre avec l'unique salaire du mari. Si, ayant des enfants, elles peuvent vivre avec le salaire du mari, à plus forte raison elles le peuvent lorsqu'elles n'en ont pas.

Puisque ces femmes ont des moments libres, pourquoi ne se consacraient-elles pas à de bonnes œuvres? Ne peuvent-elles pas devenir dames patronnesses de quelques hôpitaux ou de quelques orphelins? Ne peuvent-elles pas se dévouer pour des œuvres humanitaires: l'Assistance Maternelle, par exemple? Si elles préfèrent ne pas se dévouer publiquement, pourquoi n'adoptent-elles pas un orphelin de nos crèches; si elles désirent faire davantage, elles pourraient, de consentement avec leur mari, adopter ces beaux petits jumeaux qui, lorsqu'ils visitent la Crèche de la Côte-de-Liesse, nous disent d'un air intelligent et interrogateur: "C'est vous, ma maman, c'est vous, mon papa?" Ce serait donner à ces petits innocents un foyer qu'ils n'ont pas et se faire à elles-mêmes le plus beau des cadeaux.

thie envers nous va crescendo et bon nombre se sentent attirés vers l'Eglise et la religion. Leur état est celui de l'homme qui a absorbé du poison, qui souffre des haut-le-cœur et qui fait effort pour le rejeter.

Il subissent la transformation du ver qui passe par les diverses métamorphoses. Puisent-ils secouer les écailles du cocon ténébreux qui les emprisonne, se dégage de la chrysalide et, papillons aux ailes parées des couleurs brillantes et variées, libres enfin de tout esclavage, monter vers les sommets. Monter vers le ciel, vers Dieu, vers Celui qui les a faits, qui les a rachetés et qui doit les rendre heureux pour toujours.

Le lundi midi, 20 juillet, nous partons pour revenir. Nous nous séparons avec de la tristesse sur les traits et beaucoup plus dans le cœur. Que voulez-vous? la vie n'est guère qu'une série de séparations; mais pour le croquant, pour celui qui vit de surnaturel, ces tristesses s'amolissent. L'on se donne rendez-vous dans la prière devant les autels, rendez-vous en Dieu, la patrie des âmes.

Le retour s'est fait en cinq jours. Nous avons été retardés par un jour par le brouillard épais. En traversant les baies de Cape Hope et de Hannah Bay, le vent était furieux. Je ne renouvelle pas de des-

La couronne effeuillée

J'irai, j'irai porter ma couronne effeuillée
Au jardin de mon père où revit toute fleur;
J'y répandrai longtemps mon âme agenouillée:
Mon père a des secrets pour vaincre la douleur.

J'irai, j'irai lui dire, au moins avec mes larmes:
"Regardez, j'ai souffert..." Il me regardera.
Et sous mes jours changés, sous mes pâleurs sans charmes
Parce qu'il est mon père il me reconnaîtra.

Il dira: "C'est donc vous, chère âme désolée,
La terre manque-t-elle à vos pas égarés?
Chère âme, je suis Dieu: ne soyez plus troublée;
Voici votre maison, voici mon cœur, entrez!"

O clémence! ô douceur! ô saint refuge! ô Père!
Votre enfant qui pleurait vous l'avez entendu!
Je vous obtiens déjà puisque je vous espère
Et que vous possédez tout ce que j'ai perdu.

Vous ne rejetez pas la fleur qui n'est plus belle;
Ce crime de la terre au ciel est pardonné.
Vous ne maudirez pas votre enfant infidèle,
Non d'avoir rien vendu, mais d'avoir tout donné.

MARCELINE DESBORDES-VALMORE

responsable de ses actes; elle doit être à son poste, si elle est bonne mère, personne ne peut la remplacer. Que la femme demeure au foyer et je réponds des hommes de demain.

Les femmes qui n'ont pas d'enfants doivent s'abstenir de travailler; souvent elles travaillent afin de se toiletter. Si elles avaient des enfants à surveiller, elles seraient forcées de demeurer au foyer et de vivre avec l'unique salaire du mari. Si, ayant des enfants, elles peuvent vivre avec le salaire du mari, à plus forte raison elles le peuvent lorsqu'elles n'en ont pas.

Puisque ces femmes ont des moments libres, pourquoi ne se consacraient-elles pas à de bonnes œuvres? Ne peuvent-elles pas devenir dames patronnesses de quelques hôpitaux ou de quelques orphelins? Ne peuvent-elles pas se dévouer pour des œuvres humanitaires: l'Assistance Maternelle, par exemple? Si elles préfèrent ne pas se dévouer publiquement, pourquoi n'adoptent-elles pas un orphelin de nos crèches; si elles désirent faire davantage, elles pourraient, de consentement avec leur mari, adopter ces beaux petits jumeaux qui, lorsqu'ils visitent la Crèche de la Côte-de-Liesse, nous disent d'un air intelligent et interrogateur: "C'est vous, ma maman, c'est vous, mon papa?" Ce serait donner à ces petits innocents un foyer qu'ils n'ont pas et se faire à elles-mêmes le plus beau des cadeaux.

thie envers nous va crescendo et bon nombre se sentent attirés vers l'Eglise et la religion. Leur état est celui de l'homme qui a absorbé du poison, qui souffre des haut-le-cœur et qui fait effort pour le rejeter.

Il subissent la transformation du ver qui passe par les diverses métamorphoses. Puisent-ils secouer les écailles du cocon ténébreux qui les emprisonne, se dégage de la chrysalide et, papillons aux ailes parées des couleurs brillantes et variées, libres enfin de tout esclavage, monter vers les sommets. Monter vers le ciel, vers Dieu, vers Celui qui les a faits, qui les a rachetés et qui doit les rendre heureux pour toujours.

Le lundi midi, 20 juillet, nous partons pour revenir. Nous nous séparons avec de la tristesse sur les traits et beaucoup plus dans le cœur. Que voulez-vous? la vie n'est guère qu'une série de séparations; mais pour le croquant, pour celui qui vit de surnaturel, ces tristesses s'amolissent. L'on se donne rendez-vous dans la prière devant les autels, rendez-vous en Dieu, la patrie des âmes.

Le retour s'est fait en cinq jours. Nous avons été retardés par un jour par le brouillard épais. En traversant les baies de Cape Hope et de Hannah Bay, le vent était furieux. Je ne renouvelle pas de des-

Cela s'appelle de l'action. Chaque femme mariée et employée de bureau qui se lancerait dans l'action laïque serait une dévouée de plus et un obstacle de moins au père de famille qui se cherche du travail.

Il y a la veuve qu'il ne faut pas oublier; c'est une exception; il faut qu'elle travaille pour nourrir sa famille et envoyer les plus grands à la classe; elle n'est pas à blâmer, au contraire, c'est une femme héroïque. C'est justement cette exception qui confirme la règle.

Puisqu'il faut que les choses soient ainsi demain et puisqu'il aura fallu qu'elles le fussent hier, il y a raison de se plaindre d'avoir vu et de voir encore des femmes qui n'occupent pas le poste qu'elles devraient occuper. Dans le monde il y a une place pour chaque chose et il faut que chaque chose soit à sa place; la place de la femme est au foyer, qu'elle y reste donc pour son bien et pour le plus grand bien de tous.

Les dattes

L'Afrique du Nord, notamment, possède dans ses territoires du Sud, à climat désertique, de très belles oasis, situées dans d'immenses cuvettes de sable, abondamment arrosées. C'est là que poussent en abondance les palmiers-dattiers dont quelques variétés produisent

des fruits si appréciés. Il existe environ 150 variétés de dattes qui peuvent être classées en deux groupes: principales: dattes sèches et dattes molles. Les premières caractérisées par une peau dure et sillonnée de rides, ne conviennent guère à la clientèle européenne; elles sont consommées dans le pays par les indigènes. Depuis quelques années cependant, on constate des exportations de dattes communes en Europe où elles se vendent à bas prix.

Parmi les variétés à chair molle, on peut citer notamment la datte "Deglat En Nour", dénomination arabe qui signifie *doigt de la lumière*. La "Deglat En Nour" offre un ensemble remarquable de qualités: saveur très fine, couleur dorée, transparence, rendant l'aspect du fruit fort attrayant, enfin grande faculté de conservation.

Ces particularités donnent parfois le change au consommateur et lui font prendre la datte "Deglat En Nour" pour un fruit confit. Les dattes fines ne constituent pas seulement un dessert de choix; leur valeur nutritive est de premier ordre. Et contrairement à ce qu'on pourrait supposer, elles se digèrent facilement.

M. Balland, dans son livre *Les Aliments*, indique comme suit les éléments constitutifs de la pulpe de datte (en %):

Eau	25
Matières azotées	1.7
Matières grasses	0.29
Matières sucrées	29.10
Matières extractives	18.46
Cellulose	3.55
Cendres	1.90

La récolte s'effectue généralement du 25 octobre au 15 janvier. Les dattes destinées à l'exportation sont soumises à un séchage sous abri avant la mise en caisse.

Il convient de signaler, d'autre part, une pratique défectueuse usitée en France par quelques importateurs.

Etabli depuis 40 ans, la **Pharmacie Laurence** a toujours maintenu son cachet professionnel. Elle s'est spécialisée dans la préparation de médicaments et de prescriptions médicales. Oxygène pur. Toujours un diplômé en charge. Livraison rapide par toute la ville.

Tél: HA 7907
ANGLE ST-DENIS ET ONTARIO



Encore une fois EATON permet à ses employés de jouir autant que possible des mois d'été, en fermant le Magasin toute la journée du samedi pendant juillet et août.

Afin de compenser pour les affaires qu'aurait faites le Magasin en restant ouvert le samedi, EATON a assemblé une série remarquable de Ventes de juillet pour aider à réussir six jours d'affaires en cinq. Au cours de ces Ventes, les Aubaines de la Fermeture du Samedi mettront en vedette au moins un département presque chaque jour, et offriront des spéciaux qui seront les plus remarquables de la saison.

Rappelez-vous, EATON sera fermé de 5.30 p.m. jeudi, 30 juin, à 9.00 a.m. lundi, 4 juillet.

Lisez les journaux de samedi pour les spéciaux des Ventes de juillet lundi.

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Décès d'une religieuse

Saint-Hyacinthe, 29. (D.N.C.) — Le R. S. Olympe Chartier, des Sœurs de la Charité, est décédée à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 87 ans, dont 42 de vie religieuse.

Elle était née à Saint-Hugues, fille de Jean-Baptiste Chartier, cultivateur, et d'Euphémie Ledoux. Elle laisse dans le deuil un frère, M. Stanislas Chartier, de Saint-Hugues,

et trois sœurs, Mmes Joseph Berthiaume, de Saint-Jude, Oswald Phaneuf, de cette ville, et Mme Chabot, de l'Hôtel-Dieu.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé H. Gendron, chapelain de l'Institution. Au choeur on remarquait M. le chanoine P.-N. Desmarais, MM. les abbés E. Létourneau, R. Mercure et A. Lalime.

Plusieurs religieux et parents de la défunte ainsi que le personnel remplissaient la nef.

Nouveauté

Stèles et Médallions — Le Chantier
AVEC MA VIE — Poèmes par Lucien Rainier.
Les Saisons mystiques — Les
au Bord du Réve.
Volume de 165 pages, format 6 x 8, beau papier.
En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$1.00 franco.

Dictionnaire Général

BIOGRAPHIE, HISTOIRE, LITTÉRATURE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE

ARTS, SCIENCES, MOEURS, COUTUMES, INSTITUTIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

CANADA

PAR LE REV. PÈRE L. LE JEUNE

Docteur de l'Université de Paris

Ancien professeur et docteur en lettres de l'Université d'Ottawa

Ouvrage orné de 187 photographies et de 56 gravures hors-texte sur papier de luxe

Ce dictionnaire comprend deux volumes de près de 900 pages chacun. Belle reliure solide. Au comptoir et par la poste \$20.00 pour les deux volumes.

Service de Librairie du "Devoir"

430 Notre-Dame est, Montréal.

A la Baie James

Notes du présent — Souvenirs du passé

(par le R. P. J.-Emile Saindon, O.M.I.)

11. (suite)

L'on a voulu faire de cette bourgade un groupe tout à fait ethnique, avec ses moeurs (?), ses usages, sa mentalité propre, son langage distinct. La langue crise écrite du Fort George est tellement changée et contrefaite que les Indiens de l'endroit eux-mêmes n'y comprennent goutte. Et voilà que ce qui devait être un succès sans précédent dans l'histoire des missions anglicanes est un fiasco monumental, une banqueroute lamentable, qu'un demi-siècle peut-être ne saurait humainement réparer.

Cet été une épidémie de paralysie, due à la tuberculose, s'est déclarée au Fort-George. Six en ont été atteints. Trois sont venus se faire soigner à l'hôpital catholique. Ces malades allaient beaucoup mieux lorsque "l'Inimicus homo" a réussi, par des représentations et des instances, à les en faire sortir; les parents aimant mieux la paix que la santé de leurs enfants, les ont retirés. A l'hôpital, ils étaient

Le "Devoir" commentera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

cription qui devient fastidieuse. Cependant je puis dire que quand l'on se trouve ainsi exposé au milieu des flots courroucés, l'abandon à Dieu devient naturel et spontané. Plus d'une fois je me suis rassuré par cette parole de nos Saints Livres: "In manu Dei sunt et non timebis illos tormentum mortis." Ceux qui sont dans la main de Dieu ne seront pas atteints par les tourments de la mort. Quand l'impassé est franchi, le cœur se desserre, les traits s'apaisent, les nerfs se détendent, le mutisme cesse, les langues se délient et l'on rigole.

Nous arrivons à la mission du Christ-Roi de Moose-Factory le samedi, le 25 juillet, à une heure de l'après-midi. Je récite le Magnificat

et le Te Deum, remerciant Dieu d'être de retour de cette longue tournée; je le remercie d'avoir trouvé tous les missionnaires heureux et bien portants; je remercie Dieu d'avoir bû les travaux, de leur avoir donné des succès.

Le lundi, la routine recommence. Ce sont les catéchismes aux petits catholiques, la préparation des catéchumènes au baptême.

Les visiteurs deviennent de plus en plus nombreux parce que la construction du chemin de fer avance rapidement. Ces visiteurs sont de toutes les conditions: ministres, députés, professeurs, médecins, avocats, journalistes, magistrats, ingénieurs, constructeurs, commerçants, etc.

L'on dirait que Moose-Factory va devenir le centre du monde, une seconde Atlantic City, le paradis de ceux que le bruit, la fumée, l'électricité, le téléphone, le commerce, la bourse, enfin les raffinements de la société menacent de neurasthénie.

Il est intéressant de faire la psychologie de tout ce monde en quête de repos, mais aussi d'intérêts nouveaux, à la poursuite de leur part de la curée. Ils vous arrivent avec des airs de surhomme; c'est la civilisation se penchant vers la sauvagerie. Souvent vous subissez l'interrogatoire le plus incohérent, le plus ennuyeux que l'on puisse imaginer.

"Damnatu ad bestias", vous répondez à toutes ces banalités, à ces divagations.

Monsieur X... de mise élégante, de correction parfaite, à l'esprit affiné comme la pointe de sa moustache, vous annonce d'un air prophétique, sauveur et protecteur, que la face de la baie va changer; que les Indiens vont sortir de leur misère, de l'ignorance et de l'obscurité où on s'est plu à les laisser, que le progrès, brûlant les étapes, va les hisser en un rien de temps "au sommet du char qui préside aux destinées de l'Édit". Le compliment est flatteur et la prophétie abracadabrante. Enfin, que conclurons-nous des Indiens...?

Son voisin, qui se pique de n'avoir pas moins de clarté-vue et d'intelligence, pose le théorème suivant: "Pouvons-nous dire que le christianisme a été un bienfait pour les Indiens? L'état de nature où ils étaient n'était-il pas pour eux une condition du plus grand bonheur que celle où ils sont actuellement?"

— Si vous le permettez, Monsieur, posons le problème sous une autre forme en lui gardant substantiellement son identité... Est-ce que la venue du Christ sur la terre pour sauver et régénérer l'humanité est un bienfait? — Naturellement, c'est indubitablement un bienfait. — Les Indiens font partie de l'humanité, ce qui est bon pour le tout doit aussi l'être pour la partie...

De gros yeux blancs désemparés roulent dans leurs orbites et la conversation tombe froidement.

Un autre jour je fais cette rencontre rare, très rare, une "sarcelle bleue", un "écivain sans opinions". Il fit son introduction comme suit: "Journaliste, officier de l'Empire britannique", et il ajoute: Nous sommes hommes de professions fort divergentes: vous, prêtre, tâchez d'attirer les gens à vous; moi, journaliste, je dois aller à eux, écrire, peindre, observer, rendre compte des faits, et comme tel, je ne dois avoir aucune opinion."

(A suivre)

Le "Christ"

Nous venons de recevoir *Le Christ*, encyclopédie populaire des connaissances christologiques, ouvrage très remarquable, qu'un grand nombre de lecteurs nous ont demandé, depuis l'épuisement du premier envoi.

Volume cartonné de 1264 pages, illustré. Au comptoir et par la poste \$4.00.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (la responsabilité limitée). Directeur: Georges Pelletier, administrateur et secrétaire.

LA VIE SPORTIVE

PLADNER OBTIENT LA DECISION

(Par X.-E. Narbonne)

Emile "Milou" Pladner, le vaillant petit boxeur français, a obtenu la décision sur Bobby Leitham hier soir, dans un combat de boxe de douze rondes qui était la principale bataille du programme offert par le promoteur Armand Vincent. La décision n'a peut-être pas rencontré l'approbation des admirateurs du boxeur de Verdun et encore moins du gérant Sam Gibbs mais cependant elle était juste et personne ne peut contester la supériorité démontrée par le protégé de DePonthieu. Le Français a eu un avantage assez marqué dans sept des douze rondes tandis que trois assauts ont été à l'avantage du boxeur local et que les honneurs furent également partagés dans les deux autres rondes.

A la sixième ronde Pladner logea un direct de droite à la mâchoire de Leitham qui laissa Bobby au plancher mais le champion poids coq du Canada se remit aussitôt sur ses jambes et continua la bataille avec le même entrain.

Le Français a démontré qu'il frappe plus fort que son rival mais dans l'engagement final Pladner, assuré de la victoire, laissa son adversaire mener l'attaque et c'est cette ronde qui a porté les amis du pugiliste de Verdun à croire que leur favori méritait la décision. Deux juges se prononcèrent en faveur du Français tandis que l'autre accorda son vote à Leitham.

La bataille fut sûrement intéressante et en toute justice pour Leitham il faut ajouter que le poulain de Sam Gibbs a livré une dure lutte à son rival et que sa défaite d'hier n'a rien d'humiliant.

La semi-finale qui alignait Frankie Martin contre Harry Leibovitch s'est terminée par la victoire de l'Irlandais qui a obtenu la décision aux points par une large marge. Le boxeur hébreu n'est plus l'ombre de lui-même et à moins qu'il ne se remette sérieusement à l'entraînement il devra sous peu abandonner l'arène ou se limiter à des combats de cinquième ordre.

Albert Ladou a été déclaré vainqueur de Vernon Cormier dans un assaut de dix rondes hier soir mais cette bataille n'a pas donné satisfaction car le Franco-Américain est resté entièrement sur la défensive et a eu trop souvent recours au corps-à-corps.

Dans les autres combats à l'affiche Gregerson, qui était à ses débuts comme professionnel, a été déclaré vainqueur aux points contre Eddie Martin tandis que Pete De Grasse a obtenu la décision sur Young Peter Jackson.

Le promoteur Armand Vincent a annoncé hier soir que Pladner sera maintenant opposé à Pete Sanstol ou à Newsboy Brown, le 20 juillet, au Forum.

Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE NATIONALE	
Brooklyn	004020001 — 7 13 1
Philadelphie	000000000 — 0 5 2
Thurston et Lopez; H. Elliott, Hansen, Berly et McCurdy.	
St-Louis	020000062 — 10 17 0
Cincinnati	000000504 — 9 12 0
Lindsay, Stout, Derringer, Hallahan et Manusco; Benton, Kolp, Johnson et Lombardi.	

Pas d'autres joutes cédulées.

LIGUE AMERICAINE	
Washington	001000200 — 5 10 1
New-York	200100021x — 6 12 1
Crowder, Marberry, Brown et Spencer; Gomez, Pipgras et Dickey, Jorgens.	
Detroit	031440010 — 13 16 0
Cleveland	000000220 — 4 11 1
Whitehill et Ruel; Brown, Hudlin, Hildebrand et Sewell.	
Chicago	100000000 — 1 4 3
St-Louis	12002001x — 6 11 0
Lyons, Eans et Berry; Hadley, Gray et Bengough.	

Pas d'autres joutes cédulées.

ASSOCIATION AMERICAINE	
St-Paul	040001000 — 5 11 2
Milwaukee	000000000 — 0 5 2
Vanatta et Penner; Caldwell, Kessenich, Braxton et Crouch.	
Première partie:	
Columbus	000000001 — 1 3 2
Indianapolis	01011013x — 8 14 1
Grabowski et Rensa; Campbell et Riddle.	
Deuxième partie:	
Columbus	002200000 — 4 11 1
Indianapolis	00460000x — 10 12 1
Dudley, Fowler et Sprinz; Barnhart, Heving et Riddle.	
Kansas City	211131000 — 9 13 1
Mineapolis	111030200 — 8 17 2
Payne, Carson et Collins; Benton, Hensick, Petty et Richards.	

Première partie:

Toledo	301011012 — 9 19 0
Louisville	001000000 — 1 5 3
Bean et Pittak; Deberry, Penner, Hatter et Shea.	

Deuxième partie:

Toledo	020000033 — 8 12 2
Louisville	000010300 — 4 11 2
Moore et Henline; Weinert, Marcum, Hatter et Shea.	

BASEBALL AU STADIUM

demain fête de la Confédération, RO-CHESTER, partie double à 2 h. ap. m.

Billets maintenant en vente au dépôt de journaux Metropolitan, angle Peel et Sainte-Catherine et aux bureaux du Stade. Tél. Chénier 1144.

L'ouverture de la deuxième réunion à King's Park

La deuxième réunion du King's Park Jockey Club aura lieu la semaine prochaine à la populaire piste de Saint-Laurent alors que le club de MM. Smith et Rightman offrira sept matinées qui ne manqueront pas d'intéresser les fervents du sport des Rois.

King's Park sera l'un des rares hippodromes à donner ses deux réunions cette saison et de plus ce jockey club est probablement le seul à ne pas diminuer ses bourses et ceci est grandement apprécié par les propriétaires des pur-sang. King's Park distribuera plus de \$20,000 en bourses la semaine prochaine et offrira un handicap à chaque matinée.

Les officiers qui ont dirigé la réunion du printemps seront de nouveau à leur poste et le public peut être assuré que tout se passera dans l'ordre le plus parfait à King's Park.

La réunion sera inaugurée lundi prochain et tous les chevaux qui participent à la réunion de Dorval prendront part au meeting de Saint-Laurent.

Septième séance du Canadien

En plus de Sammy Stein et de Whitney Hewitt, qui feront les frais de la principale rencontre de la soirée, le club de hockey Canadien présentera ce soir au Forum lors de la septième séance de la saison toute une phalange d'étoiles du matelas.

C'est ainsi qu'on verra à l'œuvre, en plus des deux hommes ci-haut, des artistes du tapis tels que McCready, Znosky, 'shannens, Smith, Wykoff, Kasaboski et autres. Hier, le promoteur Alex Moore a été forcé d'apporter un léger changement dans l'une de ses préliminaires. L'Hindou Tiger Daula, qui devait rencontrer Lee Wykoff, est dans l'impossibilité de venir remplir son engagement de sorte que Johannsen lui a été substitué. Ce changement ne pourra que faire plaisir aux amateurs avec lesquels le Norvégien est toujours si populaire.

Wykoff, qui a déjà remporté de brillantes victoires sur des hommes tels que George Zaharias, Matros Kirilenko et quelques autres, en plus de faire match nul avec le merveilleux Jimmy McMillen, sera donc opposé à Johannsen. Le lutteur de Saint-Louis aura donc toute l'occasion voulue de prouver sa valeur car chacun sait qu'il s'attaquera à un adversaire de première force dans le Norvégien.

C'est de même dans une autre préliminaire de trente minutes que nous verrons le fameux Alex Kasaboski qui remplacera Sandor Szabo, empêché d'entrer au pays par les autorités de l'immigration. Il fera sans doute sensation ce soir dans sa rencontre avec Jack Smith.

La première préliminaire de trente minutes alignera la merveille masquée contre Nazzarino Poggi.

Hewitt, que l'on verra contre Stein dans la rencontre principale, a rencontré les meilleurs hommes de sa classe. C'est ainsi qu'il a fait face à Gus Sonnenberg, Henri Degane, Don George, Zarynoff et Lewis. Récemment, il a livré une lutte sensationnelle à Stein, lutte qu'il aurait dû gagner selon l'opinion de nombreux spectateurs à la rencontre. Il existe depuis ce premier match une vive rivalité entre les deux hommes de sorte que la rencontre de demain devrait fournir un spectacle étonnant.

Dans l'autre rencontre de deux dans trois à finir, Earl McCready disputera la victoire au solide Steve Znosky.

Concours sportifs à la Palestre

Les écoliers abonnés à la Palestre Nationale pour le temps des vacances ont eu l'avantage de participer à de très intéressants concours sportifs. Ces concours organisés avec beaucoup de soin ont remporté un éclatant succès.

Nos jeunes qui s'étaient inscrits très nombreux se sont grandement amusés. Des mardi ils commencent à prendre part aux différents concours qui leur avaient été offerts. Tour à tour, ce furent les quilles, le ping-pong, la lutte, le gymnase, le badminton, la natation, et ces concours se terminèrent mercredi après-midi. Vendredi matin des récompenses seront remises publiquement dans la grande salle du théâtre de la Palestre, aux vainqueurs de ces différents concours. Nous sommes heureux d'en donner ici les noms: Joseph Guy, Maurice Guy, Yves Brossard, pour les quilles; Vincent Magnan, Maurice Guy, P. A. Spedding, Joseph Guy, pour le ping-pong; Albert Lacroix, Julien Major, Paul Chapdelaine, pour la lutte; Julien Major, Oolius Bois, Gérard Charlebois pour le gymnase; Paul Chapdelaine, Maurice Guy, Pierre Chapdelaine pour le badminton; Léon Derome, Willie Reeves, Joseph Lacombe pour la natation.

Un concours similaire sera organisé pour les jeunes filles, dans quelque temps.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE	
Rochester à Montréal, (4 h. p. m., jour des dames).	
Newark à Reading.	
Baltimore à Jersey City.	
Buffalo à Toronto.	
LIGUE NATIONALE	
Saint-Louis à Pittsburgh.	
Cincinnati à Chicago.	
Boston à New-York.	
Brooklyn à Philadelphie.	
LIGUE AMERICAINE	
Chicago à Saint-Louis.	
Detroit à Cleveland.	
New-York à Boston.	
(Seules joutes au programme)	

Les Giants ont vaincu les Royals

Les Giants de New-York sont venus rencontrer les Royals hier au Stade de la rue Delorimier dans une joute d'exhibition et les hommes de Terry ont vaincu les locaux par un résultat de 4 à 1, en présence de cinq mille personnes.

Chaque équipe a délégué trois lanceurs dans la boîte, et deux repreneurs derrière le marche. Ni l'un ni l'autre des équipes n'a joué avec l'entrain habituel.

Comme tout bon gérant doit faire, Bill Terry a donné l'exemple à ses hommes avec quatre hits. Bill a fait merveille au premier but, et il n'y a pas de doute que ses hommes doivent avoir foi en son expérience.

NEW-YORK, (L.N.)										
Critz, 2b	ab	r	h	p	o	a	e			
J. Moore, cg	2	1	1	2	0	0	0			
Fullis, cf	2	0	0	1	0	0	0			
Lindstrom, 3b	5	1	1	1	3	0	0			
Terry, 1b	4	1	4	1	0	1	0			
Ott, cd	4	0	2	3	0	0	0			
Hogan, r	3	0	0	4	0	0	0			
O'Farrell, r	1	0	0	2	0	0	0			
Allen, cf	3	0	1	0	0	0	0			
E. Moore, ac	4	0	0	2	5	0	0			
Shumacher, 1	1	0	0	0	0	0	0			
W. Walker, 1	2	0	0	0	0	0	0			
Hoyt, 1	1	0	0	0	0	0	0			
Totaux	37	4	11	27	13	0	0			

MONTREAL, (L. I.)										
Gautreau, 2b	4	0	3	1	4	0				
H. Walker, cg	2	0	1	2	0	0				
Conlan, cf	2	1	0	1	0	0				
Ripple, cf	3	0	4	1	0	0				
Thomas, 3b	3	0	0	0	2	0				
Walters, 3b	0	0	0	0	0	0				
Shiver, cd	4	0	1	2	0	0				
Susce, r	2	0	1	0	0	0				
Marshall, ac	4	0	1	1	8	0				
Henry, 1b	4	0	1	15	0	0				
Brannon, 1	1	0	0	0	0	0				
Thormahlen, 1	1	0	0	0	0	0				
a-Fritz	1	0	0	0	0	0				
Pomorski, 1	1	0	0	0	0	0				
Totaux	34	1	8	27	15	0				

a-A frappé pour Thormahlen à la 7e

Résultat par manches:
New York 000130000—4
Montréal 000000010—1

SOMMAIRE

Points comptés sur coups de Lindstrom, Terry, Ott et Hogan. Coups de deux buts: Allen, H. Walker et Marshall. But volé: Ott. Double-jeu: E. Moore à Terry. Laissés sur les buts: Montréal 8, New-York 8. Buts sur balles, de Brannon 1, de Walker 1. Retirés au bâton, par Schumacher 1, par Brannon 1, par Hoyt 2. Coups sûrs, sur Schumacher 3 et 3 manches; sur Walker, 1 en 3 manches; sur Hoyt, 2 en 3 manches, sur Brannon, 4 en 4 manches; sur Thormahlen, 6 en 3 manches; sur Pomorski, 1 en 2 manches. Mauvais lanceur: Hoyt. Frappé par le lanceur: Thormahlen (J. Moore). Lanceur gagnant: Walker. Lanceur perdant: Brannon. Arbitres: Brown et McAfee. Temps: 1 h. 40.

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE			
	G.	P.	P.C.
Buffalo	43	28	.606
Baltimore	44	31	.587
Newark	44	32	.579
MONTREAL	36	36	.500
Rochester	36	37	.493
Jersey City	37	42	.468
Reading	31	46	.403
Toronto	26	45	.366
LIGUE NATIONALE			
	G.	P.	P.C.
Pittsburgh	33	27	.550
Chicago	35	30	.533
Boston	36	31	.537
Saint-Louis	33	32	.508
Philadelphie	35	36	.500
Brooklyn	35	35	.500
New-York	29	33	.468
Cincinnati	31	44	.413
LIGUE AMERICAINE			
	G.	P.	P.C.
New-York	47	19	.712
Detroit	38	27	.585
Philadelphie	40	30	.571
Washington	37	31	.544
Cleveland	36	32	.529
Saint-Louis	34	32	.515
Chicago	23	42	.354
Boston	12	54	.182

Les coups de circuit

LIGUES MAJEURES LES MENEURS	
Fox, Athlétiques	29
Ruth, Yankees	22
Klein, Phillies	22
Gehrig, Yankees	19
Simmons, Athlétiques	16
Wilson, Dodgers	15
LIGUE INTERNATIONALE	
Regan, Baltimore	2
McGowan, Baltimore	1
Barnhart, Jersey City	1
Boal, Baltimore	1
Walker, Newark	1
LES MENEURS	
Arlott, Baltimore	34
Packard, Baltimore	20
Pucinelli, Rochester	19
Detore, Buffalo	17

Malciwicz contre Myers en semi-finale

Les amateurs de lutte qui se rendront à l'Arena Mont-Royal lundi soir prochain seront vivement intéressés de voir aux prises le fameux lutteur polonais Joe Malciwicz et le foudroyant Juif Freddie Myers dans une préliminaire de trente minutes ou une chute. Ces deux-là ont des comptes, vieux dé-là, à régler et l'on prévoit que l'arbitre Eugène Tremblay n'aura pas la partie facile durant ce combat-là.

Malciwicz, l'un des meilleurs hommes dans sa catégorie, n'est pas précisément ce qu'il est convenu d'appeler un agneau en termes sportifs. Il donne volontiers des coups de coudes à la mâchoire de ses adversaires lorsqu'il ne leur dé-clanche pas dans le corps des séries de coups de poing après avoir acculé son homme sur les câbles.

Freddie Myers est passé maître dans l'art d'attaquer ses adversaires et de leur faire perdre la tête. C'est un tortionnaire expert qui se plaît à faire durer les souffrances qu'il inflige aux lutteurs qu'on lui oppose. Il est loin d'être populaire mais les amateurs le revoient toujours avec plaisir dans l'espoir qu'il rencontrera quelqu'un capable de lui faire entendre raison.

S'il est un homme de taille à battre Freddie Myers, c'est bien Malciwicz. Il est à peu près de la même taille que le Juif et il est aussi agressif que lui. Les connaisseurs prétendent qu'il est plus scientifique que l'Hébreu bien que celui-ci ne montre pas toujours sa force exacte.

C'est une rencontre fort mouvementée que ces deux hommes promettent pour lundi soir. Il est bien entendu que l'arbitre Tremblay ne tolérera pas d'infractions aux règlements. Il est bien décidé à sévir afin que les scènes comme celle de lundi dernier ne se répètent pas. Il imposera sans merci des amendes aux lutteurs qui négligeront de suivre ses instructions ou les chassera tout simplement de l'arène.

Le programme de lundi, l'un des plus intéressants préparés cette saison, comporte encore quatre autres rencontres, dont une finale de deux dans trois à finir, entre Gus Sonnenberg, ancien champion du monde, et le comte George Zarynoff, le plus rapide lutteur qu'on connaisse; une semi-finale de 45 minutes ou une chute entre Lionel Conacher et Louis Allaire; deux préliminaires entre Jack Ganson et Frank Judson (20 min., ou une chute) et Marvin Westenberg et Raul Simon (15 min., ou une chute).

P.-M. Raymond à Los Angeles

Newsy Lalonde prédit ouvertement que ses Canadiens, champions de la Ligue Internationale de crose, remporteront une victoire facile sur les All Stars amateurs, dans leur joute d'exhibition, organisée pour venir en aide au comité olympique de crose, samedi soir au Forum. Montréal aura deux représentants, ou plus, sur l'équipe qui fera le voyage à Los Angeles et les recettes de cette joute contribueront à défrayer une partie des dépenses.

Randall Herron et Martin Conway et plusieurs autres magnats de

la crose ne semblent pas trop s'affecter des prédictions de Newsy. Ils ont formé une brillante équipe d'amateurs sur laquelle ils comptent pour vaincre les champions professionnels.

La lutte promet d'être serrée et Pat Brophy a deux équipes à opposer aux Habitants. Sa première est formée de Thompson, dans les buts, Murray sur la défense et Wheatley au centre; Martel, couvert; Benoit à l'avant, avec Raymond et Haines.

Sa deuxième équipe est formée de Thornton dans les buts, Leduc sur la défense avec Mullins; Feltus au centre, Harvey, couvert, et Lennox et Jotkus à l'avant.

A. E. Lyon, président de la C.A.A.L., a déclaré qu'à moins que le club de Montréal n'envoie cinq de ses étoiles à Los Angeles, les espérances du Canada seront minimes.

C'est un fait reconnu et admis que Montréal possède les meilleurs joueurs amateurs du Canada et lorsqu'ils s'aligneront samedi soir contre les Canadiens les directeurs du comité olympique seront sur les lieux pour choisir l'équipe qui représentera le Canada à Los Angeles.

Deux joueurs sont pratiquement assurés d'aller aux Etats-Unis. Ce sont Benny Haynes et Paul-Marcel Raymond. Pete Jotkus, Normie Holzberg et Med. Martel seront toutefois des aspirants sérieux.

Les six jours d'Atlantic City

Quatre cyclistes professionnels du Club Cycliste Quilicot ont pris le train hier soir en route pour Atlantic City où ils prendront part à une course de six jours organisée par le promoteur bien connu Willie Spencer.

Ce groupe d'artistes de la pédale était composé de notre champion canadien, Henri Lepage, de Fioravanti Baggio, cycliste dont les habitudes des Six Jours au Forum aiment à voir à l'œuvre, le jeune Laurent Gadou, qui a fait ses preuves en plusieurs occasions, et le quatrième, un débutant dans la rude infernale des Six Jours: Rudy Eisenberg.

Depuis deux ans, ce jeune amateur, porte-couleur du Club Cycliste Quilicot, a progressé rapidement sur la piste, si bien que les connaisseurs lui prêtent un brillant avenir. Au dernier Six Jours d'Atlantic City, il était entraîneur pour l'équipe populaire Lepage-Létourneur. Ce dernier, très satisfait, l'invita pour aller à Toronto et prendre soin de la même équipe. Il accepta et à la veille du Six Jours à cet endroit, il y eut sur la piste une course pour amateurs et Rudy Eisenberg remporta la victoire. Le promoteur Spencer n'hésita pas à lui faire une offre de passer au rang des professionnels et l'engagea pour les Six Jours d'Atlantic City.

Eisenberg, Canadien allemand, est le meilleur acrobate sur bicyclette du Canada. L'an dernier, formant le Silver Trio avec Tony Fitz et Réjane Gauthier, il fit une tournée de plusieurs théâtres de la province de Québec et partout ses exhibitions furent bien goûtées du public. Il sera donc très intéressant de suivre la carrière de ce jeune athlète. Il est probable qu'il soit au programme des prochains Six Jours du Forum à l'automne.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*).

ROULEZ vous-même

VOS CIGARETTES AVEC LE TABAC A

CIGARETTE

FOREST FRERES

REMARQUEZ

comme il est facile à rouler
comme il brûle bien
comme il est doux à fumer

Une matinée bien réussie à Dorval hier

Le sport des Rois est fort populaire à Montréal et aussi une assistance nombreuse a été enregistrée au club de MM. Cattarinich et Dandurand. Les courses ont été très intéressantes et les fins très enlevées et contestées.

La bourse Howie Morenz constituait la principale épreuve de la journée et c'est Jillion qui a eu l'honneur de remporter le premier argent, suivi de Carydon et de Suneur.

Jillion, sous la conduite d'Eddie Smith, est démarré en tête pour y rester jusqu'à la fin, après avoir fait une belle course à l'intérieur.

Le parti démocrate demande le rappel de la loi de prohibition

Par 934 votes contre 213, la convention se prononce contre la prohibition

Chicago, 30. (S.P.C. et S.P.A.) — Au cours d'une tumultueuse séance qui a duré de 7 heures hier soir à 1 heure ce matin, la convention démocrate s'est prononcée à une forte majorité pour l'abrogation de la loi de prohibition et pour la modification de la loi Volstead. Au scrutin, on a enregistré 934 voix pour l'abrogation de la prohibition contre 213 qui demandaient seulement de soumettre au peuple un projet d'abrogation.

Pendant deux heures, des manifestations dans l'enceinte des délégués et dans les tribunes du public ont marqué le débat. Le triomphe des humides militants a paru assuré dès le début.

L'une après l'autre, les délégations d'Etats qui ont toujours eu la réputation de boulevards de "sèche-resser", y compris celles de certains Etats du sud, se sont ralliées aux délégations "humides" de l'Est industriel.

Au cours du débat, l'ancien gouverneur Al. Smith a fait l'un des plus éloquentes discours de sa carrière pour préconiser l'abrogation de la prohibition. Ses paroles ont été ponctuées de bruyantes approbations par une grande partie des quelque 24,000 délégués et spectateurs qui contenaient l'immense salle.

Le sort du gouverneur Franklin D. Roosevelt ne se trouvait pas directement en jeu au scrutin sur la question de la prohibition. En effet, dès le début de la journée, l'organisation du gouverneur du New-York avait déclaré que les délégués

favorables à M. Roosevelt étaient libres de voter comme ils l'entendaient sur cette question.

M. Albert C. Ritchie, du Maryland, a aussi prononcé un discours pour demander l'abrogation et il a, lui aussi, été bruyamment approuvé. L'auditoire a fait un accueil tout à fait différent aux orateurs qui ont demandé de simplement soumettre au peuple un projet d'abrogation. Il les a fréquemment tués. Le sénateur Cordell Hull, du Tennessee, a été le premier de ces orateurs à parler.

Le gouverneur Ritchie, qui a parlé juste avant le scrutin, a soulevé des rugissements d'approbation en terminant ainsi son discours: Je n'ai pas le cœur assez dur pour vous empêcher plus longtemps de voter en faveur de l'abrogation.

Dans un discours à l'appui de la décision du comité de résolutions de préconiser l'abrogation, le sénateur David L. Walsh, du Massachusetts, a dit: Le 18e amendement est condamné dès ce moment. Il s'agit maintenant de savoir comment et quand s'en débarrasser.

La foule a crié son approbation. Lorsque le sénateur Gilbert M. Hitchcock, président du comité de résolutions, est arrivé au mot "abrogation", en lisant aux délégués le programme de la convention, l'auditoire s'est transformé en une sorte de maelstrom. La fureur et l'orgue se sont fait entendre. Tout cela a duré un quart d'heure.

Proportion des salaires

Environ 47% des fonds du chômage sont allés en salaires

Ottawa, 30 (S.P.C.) — Le ministère fédéral du travail vient de répondre par une déclaration aux attaques de certains journaux et de certains députés contre l'administration des fonds de chômage. La déclaration cite des chiffres qui démontrent que 47% de l'argent dépensé est allé aux ouvriers et que les frais d'administration ne se sont élevés qu'à 1-10 de 1%.

Après avoir fait allusion à certaines attaques récentes, la déclaration du ministère du travail résume toute la question en ces termes: "Aux termes des lois de 1930 et de 1931, à venir jusqu'au 1er mai 1932, \$140,000,000 ont été dépensés pour des travaux pour lesquels le gouvernement fédéral a joint sa contribution à celles des provinces et des municipalités.

"Les dépenses d'administration du gouvernement fédéral depuis le commencement des travaux de chômage en 1930 jusqu'à la date mentionnée plus haut, c'est-à-dire le 1er mai 1932, se sont élevées à environ \$125,000, ce qui comprend les salaires, les impressions, le papier, le téléphone, le téléphone, des dépenses de voyage, soit environ .09 de 1% ou, pour exprimer cette proportion en fraction, moins de 1-10 de 1% de l'argent dépensé par le gouvernement fédéral.

"A venir au 1er mai 1932, on a payé en salaires la somme de \$65,697,000 sur la somme de quelque \$140,000,000 mentionnée plus haut, ce qui revient à dire que la main-d'œuvre a reçu 43 sous de chaque dollar dépensé.

"Un autre fait à observer, c'est qu'à venir au 1er mai, on a donné 19,000,000 de jours de travail, soit 7,500,000 jours aux termes de la loi de 1930 et 11,500,000 jours aux termes de 1931 qui a expiré le 1er mai.

"On a répété à plusieurs reprises qu'il en coûtait cher pour donner un jour de travail, mais les chiffres viennent contredire cette assertion. Les dépenses totales se sont élevées à \$140,000,000 pour 19,000,000 de jours de travail, ce qui donne une moyenne de \$7.35 de dépenses pour chaque jour de travail en tenant compte non seulement des salaires, mais encore des matériaux et de l'administration. La part des travailleurs, comme on l'a dit plus haut, s'est élevée à \$3.55 par jour.

"Si l'on tient compte du fait qu'une bonne partie de l'argent dépensé pour les matériaux va aussi aux travailleurs, à des travailleurs qui ne sont pas sur le chantier, il est évident que le coût exact d'un jour de travail est de beaucoup inférieur au chiffre donné plus haut, mais il est à peu près impossible de rassembler les données qui permettraient de dire quel nombre de jours de travail les hommes employés à la fabrication et à la distribution des matériaux et des appareils qui ont servi aux travaux de chômage ont obtenu grâce aux mesures adoptées en 1930 et en 1931 pour venir en aide aux chômeurs."

Positions abolies

Le gouvernement fédéral vient d'adopter un arrêté ministériel dans ce sens

Ottawa, 30. (S.P.C.) — Le gouvernement vient d'adopter un arrêté ministériel qui décrète que tous les postes qui se produisent dans le service civil d'ici le 30 juillet 1932 ne seront pas comblés et que les postes ainsi laissés libres seront abolies.

Les postes qui deviendront vacants ne pourront être remplis par la nomination d'un nouveau titulaire ou par la promotion d'un fonctionnaire inférieur à moins que le sous-ministre ne déclare que l'intérêt public l'exige. Et le sous-ministre devra avoir l'approbation du ministre.

L'arrêté ministériel décrète encore qu'il n'y aura pas d'augmentations de salaire chez les fonctionnaires d'ici le 31 mars 1933. L'engagement des employés temporaires sera soumis à l'autorisation du bureau de la trésorerie. Le bureau de la trésorerie a déjà approuvé l'engagement de tous les employés temporaires qui sont entrés ou qui entreront au service du pays avant le 30 septembre 1932 et on ne croit pas que l'arrêté ministériel affecte leur statut.

Le gouvernement a pris cette mesure, semble-t-il, pour réduire les frais de l'administration sans avoir à renvoyer une partie des fonctionnaires. La mesure est évidemment une mesure temporaire qui sera abolie dès que l'état des finances sera meilleur.

La navigation

Le "Champlain" quitte New-York ce soir

Le nouveau navire de 28,000 tonnes de la Compagnie générale transatlantique, le Champlain, baptisé de ce nom en l'honneur du grand navigateur, explorateur et du fondateur de Québec en 1608 que fut Samuel de Champlain, quittera New-York ce soir après avoir passé cinq journées dans le port et y avoir été l'objet de visites de la part de milliers de personnes.

De même que beaucoup avaient tenu à faire la première traversée du Havre à New-York, de même beaucoup ont tenu à se faire inscrire sur la liste des passagers qui se mettront en route ce soir pour la France à bord de ce navire qui est un hommage à l'art moderne. Voici quelques notes descriptives de ce paquebot:

Salle à manger

La salle à manger a été conçue sur le plan général d'une cour intérieure hispano-mauresque. Réalisée en marbre rose, grilles de Sures, elle est close dans la partie supérieure par une pergola en laque rouge, la lumière diffusée par des vitraux transparents.

L'ameublement est en bois clair tandis que l'ensemble est rosé; le sol en caoutchouc est d'une coloration simulant la pierre. L'escalier à double évolution réserve dans sa patte centrale une jardinière. Une descente centrale, conçue dans l'esprit d'une fontaine en marbre noir et dallée de verre, est surmontée d'une statue ciselée par Bottiaux, grand prix de Rome, représentant une femme: oeuvre d'art unique synthétisant le nu chaste. Elle est réalisée en bronze doré; un éclairage judicieux met cette belle oeuvre en valeur. L'éclairage diffus qui tombe du vélum crée dans l'ensemble de cette splendide salle l'atmosphère lumineuse où les sièges et les tables ont leur valeur de couleur et de gaieté.

Salon de lecture

Pièce de repos, de calme, de correspondance.

Le sol recouvert de tapis épais donne une sensation rose bleu et loutre très doux; les murs en bois de loupe de frêne très fine, très polie, très calme; des sièges de maroquin très délicat; des bibliothèques de livres rares; des tables à écrire font de cet ensemble un lieu de repos où l'on pense à ceux que l'on a laissés au port. Une belle oeuvre de terroir: le buste de Champlain, deux vases de la Manufacture Nationale de Sèvres, un très beau panneau de laque dessinée et gravée par Edelmann complètent l'ensemble où tout est calme, discret, intime.

Grand salon

Le grand salon, pièce de réception, de fêtes, revêtue dans toutes ses parois par des peaux de parchemin verni, vieux procédé rénové des anciens, des colonnes et des moulures d'or. Les sièges sont revêtus de tapisseries d'Aubusson dans les tonalités bleues soutenues par des bois de palissandre. L'ensemble de ce grand salon serait peut-être un peu austère si le centre même de son volume ne venait s'inscrire une oeuvre capitale du maître Gaudissart, qui synthétise l'oeuvre de Champlain, d'une coloration élégante et qui crée dans l'ensemble une atmosphère de splendeur due à sa parfaite composition. Deux beaux vases de Raoul Lachenaie sont placés sur de belles commodes en laque d'un pur vermillon, un tapis couvre une piste à danser en bois précieux.

L'ensemble résume ce que les artistes de notre temps ont conçu de plus adéquat à ce que nous appelons la pensée intime de nos artistes et artisans. Les plafonds sont décorés de peintures dues au grand talent d'Henri Rapin symbolisant l'oeuvre de Champlain.

La grande descente

Très claire, très dégagée de toute épouillie.

L'escalier recouvert d'un tapis de caoutchouc aux tons gais, les parois sont revêtues de bois de sycomore très blanc, verni; de place en place, des panneaux de glaces argentées sont composés avec des plaques de bois de palissandre sculptées, la rampe d'un dessin très simple est peinte en trois tons rappelant le caoutchouc du sol.

Dans l'axe de la descente, des glaces orées sculptées synthétisent Champlain, Québec, la belle histoire de celui qui créa le Canada.

Le café terrasse

Tout est pour la mer. De grandes baies, pas de parois ou du moins le moins possible, peintes en un ton saumon très doux en harmonie avec le tissu des sièges en fibrociment confortables et solides.

Le fumoir

Construction solide, robuste, colonnes sculptées schématisant les cartes à jouer; documents du XVIIIe siècle, les parois sont revêtues de peaux de porc, atmosphère confortable où quatre sans attout semblent normaux. De beaux stores de Chabert-Dupont, un panneau en peaux cousues une à une chante la joie du tabac, un bel étain de Daurat, des coupes de Sèvres, un tapis vert... de caoutchouc, bien entendu.

Le bar

Un bar de Guy Arnoux est tout un programme, très isolé par des parois de caoutchouc multicolore et de panneaux de verres gravés illustrant nos provinces vinicoles dessinées par Pierre Pascal; des sièges de maroquin rouge montés sur des tubes de métal inoxydable.

Des salles qui mériteraient aussi d'être décrites minutieusement sont la salle à manger des enfants, la salle des sports. En somme rien n'a été négligé pour assurer à tous les voyageurs à bord un séjour agréable dans un cadre clair et gai.

L'"Ungava" appareille

L'Ungava, qui doit quitter Sydney, N.-E. aujourd'hui même et qui est attendu à Montréal dimanche, se rendra de nouveau distribuer des vivres et divers articles dans les divers postes de la compagnie de la Baie d'Hudson cette année. Il quittera la métropole le 9 juillet prochain et son voyage se terminera le 25 septembre suivant, à Saint-Jean de Terre-Neuve. Bien que le chemin de fer de la Baie d'Hudson soit maintenant construit et que l'approvisionnement puisse se faire d'une certaine façon par Churchill, il demeure encore nécessaire qu'un navire fasse la tournée des postes de la compagnie de la Baie d'Hudson chaque année pour y laisser des munitions de bouche ainsi que les divers articles nécessaires à la vie. Le navire d'ailleurs, se rendra jusqu'à la Terre de Baffin, s'engagera ensuite dans le détroit de Davis pour atteindre Pond's Inlet et finalement la péninsule Bache, qui n'est qu'à 11 degrés du pôle nord. A bord de ce navire se trouveront seize personnes, dont douze faisant partie de la Gendarmerie à cheval. Ces dernières seront sous la direction de l'inspecteur Wunsch. Le major D.-L. McKeand, de la section des Territoires du Nord-Ouest, s'embarquera aussi sur l'Ungava. Les préparatifs du voyage vont leur train à Montréal et les marchandises s'accumulent pour les postes de la Baie d'Hudson et de la Terre de Baffin.

Action de \$35,000 rejetée

Le capitaine L.-A. Demers, commissaire de la Cour d'amirauté, vient de renvoyer une action de \$35,000 intentée par la Bunge North American Grain Corporation et la Fire Association de Philadelphie contre le navire norvégien Skarp, à la suite du double échouement du cargo et des dommages causés par le fait même au grain qu'il portait. Les deux échouements ont eu lieu sur les grands lacs à l'entrée nord du chenal avoisinant Morrisburg, le 1er septembre, et le lendemain, à la Pointe des Iroquois, en 1928. Une action s'ensuivit prise par les compagnies susmentionnées contre le navire et ses propriétaires. Les avocats ont dû se rendre jusqu'en Norvège et en Estonie pour interroger les témoins. Après avoir étudié la preuve, le capitaine Demers a appliqué la loi Harter des Etats-Unis, laquelle contient les mêmes clauses que la loi canadienne du transport des marchandises par eau. Le juge a déclaré que les défendeurs ont prouvé que leur navire était en bon état avant les accidents et que les échouements ne sont dus qu'à une erreur ou distraction du pilote dans ces endroits dangereux. En conséquence, dit-il, les défendeurs ne sont pas responsables.

Il y aura presse au quai Victoria

Deux navires de la Canada S.S. Lines, le Tadoussac et le Québec, partiront ce soir du quai Victoria pour Québec et la rivière Saguenay en excursions spéciales, à l'occasion de la fête de la Confédération. On prévoit qu'il y aura foule de voyageurs sur les deux navires.

Le Saint-Laurent, autre navire de C. S. L., quittera Québec pour Montréal, amenant ici un nombre considérable de visiteurs.

Sur le "Paris"

Le Paris, de la C. G. T., a quitté New York hier soir pour Plymouth et le Havre, comptant parmi ses passagers: Mlle Reine et Renée Claudel et Henri Claudel, filles et fils de M. Paul Claudel, ambassadeur de France aux Etats-Unis; Rudolph Gang, pianiste et compositeur; Irène Bordoni, étoile de l'écran; Franklin Mott Gunther, ministre américain à l'Equateur; Pierre Dendievel, gérant du service du fret de la C. G. T. à New-York, et sa famille, ainsi que plusieurs autres distingués voyageurs.

Nombreux voyageurs sur le "Somers"

Le Lady Somers, de la Canadian National S.S. Line, partira ce soir du quai 14 pour les Bermudes, la Bahama et la Jamaïque. Sa liste de passagers est au complet. Parmi les Canadiens français qui font le voyage l'on remarque M. et Mme Roger Brossard, M. et Mme F. Constantineau, M. et Mme R. Desfosse, Mlle R. Doré et E. Roy, M. et Mme L. Gagné, M. et Mme A. Lambert et M. et Mme P. Paillotte.

Nouvelles brèves

Fort-William, 30. — Quatre

DUPUIS

Solde de robes d'été

bien confectionnées de crêpe

Canton tout soie

Elles sont d'une fraîcheur très estivale... **3.98**

Même si vous êtes habituée à payer habituellement plus cher pour vos robes, vous ne pourrez résister aux charmant détails, aux coloris de pastel et à la beauté des tissus de ces robes, dont 2 telles qu'illustrées. Plusieurs autres modèles au choix, pour dames et jeunes filles de tailles: 14-20 et 38-46.

— Au deuxième

PLateau 5151

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire
A.-J. Dugal, g.-g. dir. général
Albert Dupuis, président
Armand Dupuis, co-trés.

LES PLAGES DU MAINE

sont idéales pour les vacances

PORTLAND, OLD ORCHARD, KENNEBUNK, BIDDEFORD et toutes les autres plages

Trains rapides, commodés et économiques jusqu'à Portland, avec correspondance pour toutes les fameuses stations balnéaires du Maine.

	Quotidien
Départ Montréal (Gare Bonaventure)	8.15 a.m., 10.45 p.m.
Arrivée Portland	5.40 p.m., 9.00 a.m.

(Heure solaire de l'Est)
Prix réduits en fin de semaine
A Portland et retour **\$12.60** A Old Orchard et retour

Tous détails au bureau des billets en ville, 384 rue St-Jacques. MARquette 4731.

CANADIEN NATIONAL

navires ont quitté les éleveurs de Fort-William hier avec des cargaisons s'élevant à 290,000 boisseaux. Ces expéditions portent le total des expéditions pour l'année en cours à 60,000,000 de boisseaux.

— L'Empress of Australia, de la flotte du Pacifique Canadien, quittera Québec demain pour l'Europe, ayant parmi ses passagers: M. le juge Charles Wilson; M. et Mme Edouard Masson; Mme N. Dawes-Porteous; Mme T. Palmer-Howard, de Montréal; M. et Mme H. Biermans, de Paris; M. l'abbé J.-A. Laberge, de Québec; Mlle M.-A. Leroy et M. Jules Gagnon, etc.

Mouvement des paquebots

L'Ascania, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal dimanche.

Le Duchess of Bedford, ligne du C. P., parti de Liverpool, à Montréal samedi.

L'Alaunia, ligne Cunard, parti de Montréal, à Plymouth, samedi.

Le Duchess of Richmond, ligne du C. P., parti de Montréal, à Liverpool samedi.

Le Laurentic, ligne White Star, parti de Montréal, à Liverpool dimanche.

Le Montclare, ligne du C. P., parti de Montréal, à Southampton demain.

Le Lady Hawkins, ligne du C.N., parti de Demerara, à Boston aujourd'hui.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBour 1241.

Au Club de Publicité

Les membres du Club de Publicité étaient hier les hôtes à déjeuner de la Distillers Corporation Ltd., à son établissement de Ville LaSalle. Un excellent déjeuner a été servi dans la cafeteria qui sert aussi aux employés, puis M. Allan Bronfman, secrétaire-trésorier de la corporation, a donné une causerie sur le développement de l'industrie de la liqueur en général et de la Distillers Corporation en particulier.

M. Bronfman a exposé la législation canadienne sur les liqueurs depuis la guerre, et les droits d'accise imposés au pays. Depuis 1921 les droits d'accise sont de 89 le gallon sur les liqueurs de fabrication domestique et de 810 le gallon sur les liqueurs importées; ces droits ont rapporté au Canada en 1928 \$54,000,000, en 1929 \$59,000,000, en 1930 \$56,000,000 et en 1931 \$43,000,000.

Le conférencier a parlé des négociations qui ont amené plusieurs producteurs des gins anglais et des whisky écossais à reconnaître la Distillers Corporation comme leur succursale au Canada. L'usine de Ville LaSalle a été montée sous la surveillance des experts britanniques, et les échantillons qui sont envoyés en Angleterre sont minutieusement analysés, de manière à assurer l'égalité absolue entre les produits locaux et ceux de Grande-Bretagne.

L'excursion à Old Orchard

DEPART LE 8 JUILLET PROCHAIN

Un représentant du Pacifique Canadien qui arrive de Old Orchard, rapporte que la plupart des hôtels en cet endroit offrent cette année des tarifs exceptionnellement réduits pour chambres et pension et acceptent en outre le dollar canadien au pair. Il en est de même pour les lieux d'amusement.

Le convoi spécial du Pacifique Canadien quittera la gare Windsor à 8h. 30 (heure solaire) vendredi soir, le 8 juillet, et arrivera à Old Orchard et endroits voisins de bonne heure le lendemain matin. Au retour, le train quittera Old Orchard à 8h. 10 p.m., le dimanche soir, pour arriver à Montréal à 6h. 15 le lundi matin.

Cette excursion est sûrement appelée à remporter un vif succès, et

les autorités du Pacifique Canadien prennent déjà toutes les mesures pour assurer le maximum de confort à ceux qui y prendront part.

Feu M. George Quidoz

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Georges Quidoz, manufacturier de pianos, âgé de 62 ans. Né à Chambéry (Savoie, France), M. Quidoz vint au Canada à l'âge de 15 ans. Résidant à Sainte-Thérèse depuis ce temps, il travailla pendant 17 ans pour son oncle, M. Jean Roux, décédé.

En 1902, il débuta comme manufacturier de pianos sous le nom de Sénécal et Quidoz. Ex-échevin de Sainte-Thérèse et membre de la commission scolaire, il était considéré comme un des citoyens les mieux considérés de Sainte-Thérèse. Il laisse son épouse, née Eugénie Dion, ses enfants: Julien, Paul, médecin, Gérard, Suzanne, Angèle, Jeanne et sa soeur, Mme Gaspard Pistono.



Les syndicats catholiques

HARMONIE SYNDICALE

Ce soir, répétition, à l'édifice des Syndicats catholiques, 1231, De Montigny est.

Grièvement blessé

Alors qu'il traversait à l'angle des rues Windsor et Saint-Antoine hier midi, Georges Beaulieu, 34 ans, 4801 rue Saint-Jacques, un employé des postes, a été victime. Un camion l'a frappé et blessé au corps. Transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Luc, les médecins ont constaté qu'il avait plusieurs côtes de fracturées et des blessures à la tête. Son état est grave.

Projet abandonné

Sydney, N.-E., 30 — Sur l'avis de ses médecins, le commandant Donald B. McMillan, fameux explorateur, a abandonné son projet d'une expédition scientifique dans les régions arctiques cette année. Il n'a pas joui d'une excellente santé récemment, d'autant plus qu'on l'a nommé professeur au Bowdoin College où il donnera des conférences sur des sujets scientifiques.

Ils s'avouent coupables

Les deux frères Maurice et Joseph Lamarche, arrêtés mardi après-midi dans une grange de Bedford à la suite d'une série de vols à main armée commis dans la région de Saint-Jean, sont retournés à Saint-Jean sur Richelieu, hier matin, sous la garde des détectives. Ils ont comparu devant le magistrat A. Lemay et plaident coupable à une accusation de vol à main armée.

Ils subiront leur enquête préliminaire le 7, sous l'accusation d'avoir tenté d'assassiner Richard Forget, restaurateur d'Iberville.

Attaqué

Trois hommes ont attaqué M. André Daigneault, 7445, rue Drolet, hier matin, vers 11 heures 30, et lui ont pris \$18 après l'avoir battu comme il passait dans sa voiture à l'angle des rues Bellechasse et Garnier. M. Daigneault, un percepteur, a fourni une bonne description des voleurs aux détectives qui sont à la recherche du trio.

La loi des assurances

Québec, 30. — M. B.-A. Dugal, surintendant de l'assurance de la province de Québec, vient de publier un avis officiel qui avertit les compagnies d'assurances qui ne se seront pas conformées à l'arrêté ministériel du 17 mars pour le paiement de leur licence, qu'elles sont passibles des peines mentionnées dans l'arrêté ministériel. Cet arrêté ministériel du 17 mars met en vigueur les conclusions d'un jugement du comité judiciaire du Conseil privé qui a permis aux provinces de réclamer le pouvoir exclusif d'accorder des licences d'assurance.

Ils abandonneront l'Internationale

La plupart des membres du local 115 de l'Amalgamated Clothing Workers of America, des employés de la maison S. Rubin, ont décidé d'abandonner l'Internationale pour s'unir aux unions canadiennes. Ces ouvriers canadiens-français constitueront la première union des tailleurs au Canada. Les membres étaient mécontents de l'Internationale parce qu'elle ne leur avait pas donné satisfaction lors du règlement d'une récente grève.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBour 1241).

Et votre licence de radio?



Le Ministère de la Marine, Division de la Radio, exige que tout propriétaire d'appareil de radio soit muni d'un permis.

Ce permis est valide pour douze mois, couvrant la période s'étendant du 1er avril de l'année courante au 31 mars de l'année suivante.

Votre licence de radio est-elle payée?

Le délai de trois mois accordé aux propriétaires d'appareils de radio prend fin aujourd'hui.

Vous pouvez vous procurer votre licence de radio à n'importe laquelle de nos succursales de l'Ontario, du Québec, de l'Île du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick.

IL EN COUTE \$2. POUR UNE LICENCE.

La Banque Provinciale du Canada